



## Conseil communautaire du 8 juillet 2025

**Délégation de service public**

**N°2024\_DSP\_MOBILITE\_2026\_2031**

**Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité  
et de transports de voyageurs sur le ressort territorial de Guingamp-Paimpol  
Agglomération**

**Rapport du président au conseil communautaire**

**(Article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales)**

**Monsieur Le Président  
Guingamp-Paimpol Agglomération**

**Vincent Le Meaux**

## **TABLE DES MATIERES**

<b><u>I - EXPOSE DES MOTIFS ET ELEMENTS D'APPRECIATION.....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>1 – PREAMBULE.....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b>2.1 PROCEDURE .....</b>	<b>5</b>
<b>2.2 PERIMETRE DE LA CONSULTATION.....</b>	<b>6</b>
2.2.1. Offre de base .....	6
2.2.2 Options obligatoires .....	7
2.2.3 Variantes.....	7
<b>2.3 ÉCONOMIE DU CONTRAT DE DSP .....</b>	<b>7</b>
2.3.1 Transfert du risque .....	7
2.3.2. Rémunération .....	7
<b>2.4 RAPPEL DES CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES .....</b>	<b>8</b>
<b>2.5 PHASE « ANALYSE DES CANDIDATURES » .....</b>	<b>9</b>
<b>2.6 PHASE « ANALYSE DES OFFRES ».....</b>	<b>10</b>
<b><u>3 – CHOIX DU DELEGATAIRE .....</u></b>	<b><u>10</u></b>
<b>3.1 SYNTHESE DES NEGOCIATIONS .....</b>	<b>10</b>
3.1.1 Négociations de l'offre de base .....	12
3.1.2 Négociations de l'option obligatoire N°1 .....	32
3.1.3 Négociations de l'option obligatoire N°2 .....	36
3.1.4 Négociations de l'option obligatoire N°3 .....	40
3.1.5 Négociations de l'option obligatoire N°4 .....	40
3.1.6 Négociations de l'option obligatoire N°5 .....	45
<b>3.2 MOTIFS DU CHOIX DU DELEGATAIRE .....</b>	<b>46</b>
<b>3.3. ECONOMIE GENERALE DU CONTRAT .....</b>	<b>49</b>
3.3.1. Objet .....	49
3.3.2. Durée .....	49
3.3.3. Prérogatives de l'Autorité Organisatrice .....	49
3.3.4. Missions du délégué .....	50
3.3.5. Equilibre économique de la convention .....	51
<b><u>4 – CONCLUSION .....</u></b>	<b><u>53</u></b>

**II. PROPOSITION DE M. LE PRESIDENT ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

**III ANNEXES ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

## I - EXPOSE DES MOTIFS ET ELEMENTS D'APPRECIATION

### 1 – PREAMBULE

Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). L'organisation de la mobilité et notamment de la desserte en transports publics urbains sur son ressort territorial couvrant les 57 communes membres est une de ses compétences fondatrices.

La Loi d'Orientation des Mobilités (L.O.M) du 24 décembre 2019 est venue préciser l'article L. 1231-1-1 du code des transports qui décrit les compétences obligatoires des Autorités Organisatrices de la Mobilité à savoir :

- Services réguliers de transport public de personnes ;
- Services à la demande de transport public de personnes ;
- Services de transport scolaire ;
- Services relatifs aux mobilités actives (ou contribution à leur développement) ;
- Services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur (ou contribution à leur développement) ;
- Services de mobilité solidaire.

Par ailleurs, Guingamp-Paimpol Agglomération a réalisé :

- Un Plan Climat Air et Energie (PCAET) consultable (<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/avenir-projets/plan-climat/>) ;
- Un schéma directeur vélo adopté le 25 juin 2024 (consultable sur le site internet : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh>).

Dans le cadre de la présente consultation, Guingamp-Paimpol Agglomération affiche dans un cadre budgétaire prioritairement maîtrisé les principaux enjeux fixés pour le réseau Guingamp-Paimpol Mobilité :

- Un réseau structuré et hiérarchisé sur les secteurs de Guingamp et de Paimpol,
- Un contrat incluant les services de mobilité suivants :
  - o Transport scolaire,
  - o Services de TAD / TPMR,
  - o Lignes urbaines,
  - o Location de vélos longue durée et abris vélos,
- Un renforcement de l'offre de transport restructurée à partir des options N°1, 2, 3, 4 et 5.

#### Rappel de l'objet du présent rapport

Afin que le conseil communautaire se prononce en toute connaissance de cause sur le choix du délégataire et le projet de convention, l'autorité exécutive doit transmettre à cette dernière, comme le prévoit l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (ci-après, « CGCT ») :

- Le rapport de la commission de délégation de service public présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celle-ci,
- Les motifs du choix du délégataire,
- L'économie générale du contrat dont la conclusion est envisagée.

Afin de répondre aux exigences de l'article L. 1411-5 du CGCT, le présent rapport sera structuré de la manière suivante :

- Déroulement de la procédure,
- Economie du contrat et critères de jugement,
- Motifs du choix du délégataire,
- Contrat de délégation de service public et ses annexes

En complément et consultables dans les locaux de Guingamp-Paimpol Agglomération – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 (le mardi et le vendredi jusqu'à 12h45 et de 13h30 à 17h00. Se présenter à l'accueil de l'hôtel de communauté ou composer le 02 96 13 59 59).

- Délibération sur le principe du recours à la délégation de service public,
- Avis d'appel public à la concurrence,
- Procès-verbaux d'ouverture des candidatures et des offres, dressant la liste des candidats admis à présenter une offre puis d'ouverture des offres,
- Contrat de délégation de service public et ses annexes (2 – DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

## **2.1 Procédure**

La présente consultation a pour objet un contrat de concession soumis à des règles de passation particulière, conformément à l'article R3126-1 2°c du Code de la commande publique conduisant les candidats à remettre simultanément leurs candidatures et offres.

- Avis de la commission consultative des services publics locaux le 5 juin 2024,
- Autorisation du Conseil Communautaire à l'exécutif de recourir à une délégation de service public pour l'exploitation des services publics de transports communautaires le 25 juin 2024,
- La procédure de délégation de service public est lancée par GPA conformément :
  - o Au règlement (CE) n° 1370/2007 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route,
  - o Au Code de la commande publique,
  - o Aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du CGCT.
- Publicité :
  - o Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), parution le 13 septembre 2024,

- Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), parution le 13 septembre 2024,
- Site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération, le 13 septembre 2024.
- Date limite de remise des candidatures et des offres le 6 décembre 2024 à 12h00.
- Ouverture des plis contenant les candidatures par le service des marchés publics de GPA le 6 décembre 2024 :
  - 3 opérateurs économiques ont retiré le dossier de consultation.
  - 3 entreprises ont déposé des dossiers dans les délais impartis :
    - KEOLIS,
    - TRANSDEV,
    - AUTOCARS JEZEQUEL.
- Analyse des candidatures et liste des candidats admis à présenter une offre par la Commission de Délégation de Service Public le 17 décembre 2024 :
  - KEOLIS,
  - TRANSDEV,
  - AUTOCARS JEZEQUEL.
- Ouverture des offres par la Commission de Délégation de Service Public le 17 décembre 2024.
- Analyse des offres des 3 candidats par la Commission de Délégation de Service Public le 21 janvier 2025.

La consultation n'est pas allotie.

## **2.2 Périmètre de la consultation**

A compter du 1er janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2031, soit sur une durée de six ans, le délégataire devra mettre en œuvre une exploitation répondant aux objectifs prioritaires suivants :

- Développement de la qualité du service rendu et des performances du réseau,
- Développement de la fréquentation et des recettes,
- Proposition d'un coût raisonnable pour l'utilisateur et la collectivité fondé notamment sur une politique tarifaire attractive et une recherche constante de maîtrise des charges d'exploitation.

### **2.2.1. Offre de base**

L'offre de base correspond à l'exploitation et à la gestion du réseau de transports collectifs établi sur :

- La base du service existant à la date de publication du document programme du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 30 août 2026,

- La mise en œuvre d'un réseau cible restructuré à compter du 31 août 2026 comprenant :
  - o Sur le secteur de Guingamp : 2 lignes fortes, 1 navette entre le centre-ville et l'ESAT, un TAD zonal sur les secteurs non desservis,
  - o Sur le secteur de Paimpol : 2 lignes et un TAD zonal sur les secteurs non desservis,
  - o Maintien du service de transport-à-la-demande
  - o Maintien de service pour les PMR,
  - o Optimisation des services scolaires,
  - o Maintien du service de location de vélos de longue durée.

### **2.2.2 Options obligatoires**

5 options obligatoires :

- Option N°1 : Amélioration de la fréquence sur la ligne B – sur l'aire urbains guingampaise, passage à la fréquence de 45mn pour la ligne B
- Option N°2 : Création d'une ligne C – nouvelle ligne entre Plouisy et Grâces
- Option N°3 : Création d'une navette ZI de Bellevue,
- Option N°4 : Création d'une ligne F – nouvelle ligne estivale entre Plouezec Et Ploubazlanec
- Option N°5 : Création d'une ligne G – nouvelle ligne entre Paimpol et Yvias

### **2.2.3 Variantes**

Aucune variante n'était autorisée.

## **2.3 Économie du contrat de DSP**

### **2.3.1 Transfert du risque**

La convention opère un transfert du risque d'exploitation au délégataire. La prise de risque du délégataire se traduit par :

- Le caractère forfaitaire de la Contribution Financière annuelle (CFF) versée par GPA lequel fait peser un aléa économique sur les charges de l'exploitation supportées par le délégataire,
- Un engagement sur un objectif de recettes commerciales et annexes.

L'autorité délégante verse au délégataire une CFF correspondant à la différence entre les coûts d'exploitation et les recettes forfaitaires sur lesquels le délégataire s'est engagé.

Les montants de la Contribution Financière Forfaitaire sur lesquels s'engage le Délégué, pour toute la durée du contrat sont inscrits à l'article N°31 de la convention.

### **2.3.2. Rémunération**

La rémunération du délégataire se compose :

- De la CFF fixée contractuellement entre l'autorité délégante et le délégataire,
- Des recettes commerciales émanant des usagers, et qui proviennent de la vente de titres de transports ; il conserve l'ensemble des recettes émanant de la vente de titres monomodaux. S'agissant d'éventuels titres multimodaux, la part de la recette qui appartient au Délégitaire est inscrite dans les conventions y afférant,
- Des recettes provenant des indemnités forfaitaires et des frais de dossiers perçus de la part des voyageurs en situation irrégulière,
- Des recettes provenant de la commercialisation des espaces de publicité sur les véhicules, excepté ceux réservés à la collectivité, ainsi que des éventuels encarts publicitaires dans le guide horaire,
- Des éventuelles compensations tarifaires versées par l'Autorité délégante pour la compensation de titres gratuits et/ou réduits,
- De toutes recettes accessoires telles qu'indemnités d'assurance, subventions et indemnités attribuées au Délégitaire par d'autres personnes morales ou physiques que l'Autorité Délégitante,
- Des produits financiers,
- Des produits exceptionnels.

Le Délégitaire assume, seul, toutes les conséquences financières d'une non atteinte des objectifs de toutes les recettes qu'il s'est lui-même fixé pour toutes les années d'exécution de la convention.

S'ajoutent à ces recettes le remboursement de la Contribution Economique Territoriale et de la Taxe sur les Salaires selon le régime fiscal appliqué.

#### **2.4 Rappel des critères de jugement des offres**

L'article 8 du règlement de la consultation prévoit que le jugement des offres sera effectué sur les critères suivants **par ordre décroissant d'importance** :

- Critère 1 : valeur financière
  - o Moindre recours aux fonds publics tenant compte :
    - Du montant de la contribution financière forfaitaire (hors redevance d'usage) et des éventuelles compensations tarifaires,
    - Du niveau du taux de couverture des charges d'exploitation par les recettes forfaitaires,
    - Du montant du Plan Pluriannuel d'Investissements à la charge de l'Autorité Délégitante.
  - o De la cohérence des coûts proposés.
- Critère 2 : qualité du service rendu aux usagers
  - o Pertinence de la gestion et de l'exploitation de l'offre commerciale de service et des services de mobilité du réseau Guingamp-Paimpol Agglomération,

- Engagements en matière de qualité de service globale et notamment de la pertinence des procédures mise en œuvre concernant le baromètre qualité, des indicateurs proposés et des montants de bonus/malus proposés,
- Sécurité des biens et des personnes et des actions de lutte contre la fraude,
- Engagements en matière de politique commerciale (promotion du service, information clientèle, plan d'actions marketing, ...).
- Critère 3 : performance de l'exploitation et continuité de service
  - Organisation proposée (moyens humains dédiés), engagements de reprise du personnel et relations avec l'Autorité Délégante (transparence de la gestion, qualité du reporting, ...),
  - Organisation et process mis en place pour garantir des conditions d'exploitation et de maintenance optimales des véhicules mis à disposition par l'Autorité Délégante,
  - Moyens matériels et procédures mis à disposition pour garantir la continuité de service public.
- Critère 4 : politique environnementale
  - Démarches d'engagement volontaire de réduction des gaz à effet de serre et polluants qui seront mis en œuvre pour l'exécution du contrat (certification charte, label, formations...) au-delà des exigences légales et réglementaires.

## **2.5 Phase « Analyse des candidatures »**

La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 6 décembre 2024 à 12h00. Aucun pli n'a été déposé hors délai. Les sociétés suivantes ont remis une candidature :

- KEOLIS,
- TRANSDEV,
- AUTOCARS JEZEQUEL.

Le 6 décembre 2024, conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales, le service des marchés publics de GPA a procédé à l'ouverture des plis contenant les candidatures.

Les critères de sélection des candidatures étaient, conformément aux dispositions des articles L-3123-19 à R-3123-1 et 2 du Code de la commande publique et L-1411-5 du CGCT, les suivants :

- Garanties professionnelles, techniques et financières,
- Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 et suivants du code du travail,
- Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Le 17 décembre 2024, la commission de délégation de service public (CDSP) a procédé à l'analyse des candidatures au regard des critères énoncés ci-avant :

- Les candidats ont transmis toutes les pièces demandées à l'article 3.4 du règlement de la consultation. Les candidatures sont complètes. Leur analyse détaillée a montré qu'elles étaient conformes au dossier de consultation au regard des critères exposés.
- La CDSP a admis les candidatures des sociétés KEOLIS, TRANSDEV et AUTOCARS JEZEQUEL à présenter une offre.

Le 17 décembre 2024, la CDSP a procédé à l'ouverture des offres des candidats listés.

Le 21 janvier 2025, la CDSP a procédé à l'analyse des offres des 3 candidats admis.

## **2.6 Phase « Analyse des offres »**

Après analyse des offres au regard des critères de jugement indiqués au règlement de la consultation (cf. 2.4 ci-dessus) et avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public, les négociations ont été engagées avec les trois candidats.

Le rapport d'analyse des offres de la CDSP est présenté en annexe III.3.

Ces négociations ont débuté le 11 février 2025.

La présentation qui suit détaille la procédure et expose les motifs de choix du candidat retenu.

## **3 – CHOIX DU DELEGATAIRE**

Les trois candidats ont chacun remis une offre de base et les cinq options obligatoires respectant les principes précisés à l'article 2 du document programme de la consultation.

### **3.1 Synthèse des négociations**

Les différentes phases de négociations :

➔ **La 1<sup>ère</sup> phase de négociation** s'est traduite par une réunion en présentiel dans les locaux de GPA le 11 février 2025 :

- De 8h30 à 10h30 avec le candidat KEOLIS,
- De 11h00 à 13h00 avec le candidat AUTOCARS JEZEQUEL,
- De 14h30 à 16h30 avec le candidat TRANSDEV.

Cette première phase de négociation, d'une durée de 2 heures a permis pour chaque candidat :

- Une présentation de son offre sur une durée de 25 minutes maximum,
- Des échanges sur l'offre présentée sur une durée de 1h35 maximum portant sur :
  - o L'organisation et la performance de l'exploitation (organigramme proposé au regard des objectifs prioritaires définis par GPA, stratégie et modalités d'organisation de la sous-traitance, conditions de reprise des personnels actuellement affectés aux services y compris ceux des sous-traitants),
  - o L'offre de services proposée (réseau cible restructuré et les options 1 à 5),
  - o Le plan prévisionnel d'investissement (justification du PPI à la charge de GPA et mesures en faveur de la transition énergétique, amélioration des

performances d'exploitation et de maintenance du parc en propre et sous-traité),

- La performance financière (dimensionnement des moyens d'exploitation, coûts d'exploitation et CFF).

A l'issue de la première réunion de négociation, un courrier récapitulatif des échanges et des questions de GPA ainsi que la suite donnée à la consultation a été envoyé à chaque candidat. Les candidats ont dû remettre une offre N°2 (offre de base et 5 options obligatoires) avant le 7 mars 2025 à 12h00.

→ **La 2<sup>ème</sup> phase de négociation** s'est traduite par une réunion en présentiel dans les locaux de GPA le 28 mars 2025 :

- De 10h45 à 12h15 avec le candidat KEOLIS,
- De 13h30 à 15h00 avec le candidat TRANSDEV,
- De 15h15 à 16h45 avec le candidat AUTOCARS JEZEQUEL.

Cette seconde phase de négociation, d'une durée de 1h30 a permis :

- La présentation par chacun des candidats des modifications apportées à leurs offres sur une durée de 15 minutes maximum,
- Des échanges avec chacun des candidats sur une durée de 1h15 portant sur :
  - L'organisation de l'exploitation et la continuité du service public (organisation opérationnelle de l'exploitation et garanties apportées, besoins en recrutement de personnels et planification, condition de reprise des personnels actuellement affectés aux services réalisés par les sous-traitants),
  - L'offre de services proposée (lignes régulières, TAD, ...),
  - Le plan prévisionnel d'investissement et transition énergétique,
  - La performance financière,
  - Le projet de contrat de DSP (amendements proposés par les candidats).

A l'issue de cette seconde phase de négociation, un courrier récapitulatif des échanges et des questions de GPA ainsi que la suite donnée à la consultation a été envoyé à chaque candidat.

Les candidats ont dû remettre une offre N°3 (offre de base et 5 options obligatoires) avant le 24 avril 2025 à 12h00.

→ **La 3<sup>ème</sup> phase de négociation** s'est traduite par l'envoi d'un courrier par GPA aux candidats leur demandant la remise de leur meilleure offre intégrant l'offre de base et uniquement 2 options obligatoires (option N°2 – Création d'une ligne C et option N°4 – Création d'une ligne F) avant le 14 mai 2025 à 16h00.

Les candidats ont remis, dans les délais impartis, leur meilleure offre incluant l'offre de base et les options obligatoires N°2 et N°4.

La Communauté d'agglomération a été informée, en mai, que la Région Bretagne, forte de la possibilité d'instaurer le Versement Mobilité Régional, serait en mesure de reprendre à sa charge la part de fonctionnement du Service Express Régional Métropolitain actuellement supportée par les intercommunalités.

Cette perspective d'économie, présentée à l'occasion d'une séance de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, et l'intérêt pour le service de l'amélioration de la fréquence de la ligne urbaine B, ont conduit la Communauté à revoir ses ambitions pour son propre territoire, en intégrant au périmètre de l'offre finale de l'option N°1 (« Amélioration de la fréquence sur la ligne B »).

→ La 4<sup>ème</sup> phase de négociation s'est traduite par l'envoi d'un courrier par GPA aux candidats leur demandant la remise de leur ultime meilleure offre intégrant l'offre de base et 3 options obligatoires (Option N°1 – Amélioration de la fréquence sur la ligne B ; Option N°2 – Création d'une ligne C et Option N°4 – Création d'une ligne F) avant le 10 juin 2025 à 16h00.

Les candidats ont remis, dans les délais impartis, leur ultime meilleure offre incluant l'offre de base et les trois options obligatoires N°1, N°2 et N°4.

### 3.1.1 Négociations de l'offre de base

#### A) Critère 1 – Valeur financière de l'offre

**A1) Moindre recours aux fonds publics tenant compte de la contribution financière forfaitaire (hors redevance d'usage) et des éventuelles compensations tarifaires, niveau du taux de couverture des charges d'exploitation par les recettes forfaitaires et du montant du Plan Pluriannuel d'Investissements à la charge de l'Autorité Déléguée**

#### Rappel :

- GPA a estimé la **valeur du contrat de concession à 22,75 millions € HT courants sur la durée du contrat (total des charges de l'offre de base et des 5 options obligatoires) ;**
- Le montant annuel de la **contribution financière forfaitaire (hors options) est précisé dans le document programme à hauteur de 3,4 millions € HT / an ;**

Montant de la contribution financière forfaitaire						
Offre de base Moyenne annuelle en € HT (6 ans)	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Charges d'exploitation (1)	3 751 072 €	3 751 072 €	3 910 814 €	3 765 730 €	3 835 878 €	-2%
Recettes forfaitaires (2)	501 633 €	501 633 €	487 647 €	461 608 €	461 608 €	9%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>3 249 439 €</b>	<b>3 249 439 €</b>	<b>3 423 167 €</b>	<b>3 304 122 €</b>	<b>3 374 270 €</b>	<b>-4%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>3 249 439 €</b>	<b>3 249 439 €</b>	<b>3 423 167 €</b>	<b>3 304 122 €</b>	<b>3 374 270 €</b>	<b>-4%</b>
<b>Ecart CFF + CT / Montant cible (3 400 000€)</b>	<b>-4,43%</b>	<b>-4,43%</b>	<b>0,68%</b>	<b>-2,82%</b>	<b>-0,76%</b>	<b>485%</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Charges d'exploitation (1)	3 777 350 €	3 777 350 €	3 777 350 €	3 845 798 €	3 878 809 €	-3%
Recettes forfaitaires (2)	386 843 €	386 843 €	386 843 €	386 843 €	365 861 €	6%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>3 390 507 €</b>	<b>3 390 507 €</b>	<b>3 390 507 €</b>	<b>3 458 956 €</b>	<b>3 512 948 €</b>	<b>-3%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>3 390 507 €</b>	<b>3 390 507 €</b>	<b>3 390 507 €</b>	<b>3 458 956 €</b>	<b>3 512 948 €</b>	<b>-3%</b>
<b>Ecart CFF + CT / Montant cible (3 400 000€)</b>	<b>-0,28%</b>	<b>-0,28%</b>	<b>-0,28%</b>	<b>1,73%</b>	<b>3,32%</b>	<b>-108%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Charges d'exploitation (1)	3 767 105 €	3 767 105 €	3 776 103 €	3 832 856 €	3 962 110 €	-5%
Recettes forfaitaires (2)	448 095 €	448 095 €	448 095 €	479 455 €	479 011 €	-6%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>3 319 010 €</b>	<b>3 319 010 €</b>	<b>3 328 008 €</b>	<b>3 353 401 €</b>	<b>3 483 099 €</b>	<b>-5%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>3 319 010 €</b>	<b>3 319 010 €</b>	<b>3 328 008 €</b>	<b>3 353 401 €</b>	<b>3 483 099 €</b>	<b>-5%</b>
<b>Ecart CFF + CT / Montant cible (3 400 000€)</b>	<b>-2,38%</b>	<b>-2,38%</b>	<b>-2,12%</b>	<b>-1,37%</b>	<b>2,44%</b>	<b>-197%</b>

Niveau du taux de couverture (R/D)						
Offre de base Moyenne annuelle (6 ans)	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Taux de couverture R/D	13,37%	13,37%	12,47%	12,26%	12,03%	11%
Ecart offre / Taux cible (10%)	33,73%	33,73%	24,69%	22,58%	20,34%	66%
<b>TRANSDEV</b>						
Taux de couverture R/D	10,24%	10,24%	10,24%	10,06%	9,43%	9%
Ecart offre / Taux cible (10%)	2,41%	2,41%	2,41%	0,59%	-5,68%	-142%
<b>JEZEQUEL</b>						
Taux de couverture R/D	11,89%	11,89%	11,87%	12,51%	12,09%	-2%
Ecart offre / Taux cible (10%)	18,95%	18,95%	18,67%	25,09%	20,90%	-9%

Montant du Plan Prévisionnel d'Investissement à la charge du Délégrant						
Offre de base En € HT sur la durée du contrat	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Véhicules et leurs équipements	1 385 605 €	1 385 605 €	1 385 605 €	1 102 385 €	1 102 385 €	26%
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	337 000 €	337 000 €	337 000 €	244 000 €	337 000 €	0%
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>1 722 605 €</b>	<b>1 722 605 €</b>	<b>1 722 605 €</b>	<b>1 346 385 €</b>	<b>1 439 385 €</b>	<b>20%</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Véhicules et leurs équipements	703 500 €	703 500 €	703 500 €	1 144 000 €	680 000 €	3%
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	158 250 €	158 250 €	158 250 €	158 250 €	158 250 €	0%
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>861 750 €</b>	<b>861 750 €</b>	<b>861 750 €</b>	<b>1 302 250 €</b>	<b>838 250 €</b>	<b>3%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Véhicules et leurs équipements	535 000 €	535 000 €	796 400 €	796 400 €	796 400 €	-33%
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	115 560 €	115 560 €	-100%
Autre	383 334 €	353 334 €	- €	232 036 €	- €	#DIV/0!
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>918 334 €</b>	<b>888 334 €</b>	<b>796 400 €</b>	<b>1 143 996 €</b>	<b>911 960 €</b>	<b>1%</b>

- **KEOLIS** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 3 249 439€ HT/an. Il est inférieur de -4,43% à l'objectif cible de GPA. Le taux de couverture est de 13,37% et dépasse de +34% le taux cible indiqué à 10% dans le document programme. Le PPI a la charge du délégrant s'élève à 1 385 605€. Il inclut 9 véhicules (3 minibus GO, 3 minibus GNV, 3 minibus électriques) et les bornes recharges ainsi que 200 VAE, 3 VAE rallongés, 100 vélos classiques. L'ensemble de ces biens est classé en biens de retour.
- **TRANSDEV** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 3 390 507€ HT/an. Il est sensiblement identique (-0,28%) à l'objectif cible de GPA. Le taux de couverture est de 10,24% et se situe dans le taux cible indiqué à 10% dans le document programme. Le PPI a la charge du délégrant s'élève à 861 750€. Il inclut 5 véhicules (3 midibus GNV, 2 véhicules légers diesel pour le TAD/TPMR) ainsi que 125 vélos classiques, 60 VAE, 3 TeeBike, 3 Longtail. L'ensemble de ces biens est classé en biens de retour.
- **JEZEQUEL** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 3 319 010€ HT/an. Il est inférieur de -2,38% à l'objectif cible de GPA. Le taux de couverture est de 11,89% et dépasse de +19% le taux cible indiqué à 10% dans le document programme. Le PPI a la charge du délégrant s'élève à 918 334€. Il inclut 4 véhicules (1 minibus électrique pour le TPMR, 2 midibus GNV, 1 minibus diesel pour le TAD) ainsi que 200 VAE, 100 vélos classiques (+40 renouvellements). L'ensemble de ces biens est classé en biens de retour.

**A1. Après négociations, les offres des candidats KEOLIS et JEZEQUEL sont jugées très satisfaisantes au regard du moindre recours aux fonds publics. En effet, elles présentent un niveau de CFF inférieur à l'objectif cible affiché pour la DSP. Celle de KEOLIS affiche par ailleurs un taux de couverture traduisant une prise de risque commercial ambitieux avec cependant un montant de PPI élevé. Celle de JEZEQUEL affiche un taux de couverture correct avec par ailleurs un montant de PPI optimisé.**

**L'offre du candidat TRANSDEV est jugée satisfaisante. Elle présente un niveau de CFF dans la cible affichée pour la DSP avec par ailleurs un PPI optimisé mais une prise de commercial limitée avec un taux de couverture à peine supérieur à 10%.**

## A2) Cohérence des coûts proposés

Offre de base Moyenne annuelle (6 ans)	Unités d'œuvre et ratios techniques								
	Offre finale "3 options"			Offre 1			Offre finale "3 options" / offre 1		
	Total réseau	En propre	SST	Total réseau	En propre	SST	Total réseau	En propre	SST
<b>KEOLIS</b>									
<b>Total Parc</b>	<b>50</b>	<b>12</b>	<b>38</b>	<b>45</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>11,94%</b>	<b>7,73%</b>	<b>15,08%</b>
- Dont en ligne	44	9	35	39	9	30	13,26%	2,16%	16,57%
- Dont réserve	6	3	3	6	3	3	12,63%	27,78%	0,00%
<b>Total Kilomètres</b>	<b>1 062 635</b>	<b>456 216</b>	<b>606 419</b>	<b>927 694</b>	<b>434 119</b>	<b>493 575</b>	<b>14,55%</b>	<b>5,09%</b>	<b>22,86%</b>
- Dont en ligne	729 279	417 925	311 353	655 059	395 829	259 231	11,33%	5,58%	20,11%
- Dont HLP	333 356	38 290	295 066	272 634	38 290	234 344	22,27%	0,00%	25,91%
<b>Effectif ETC</b>	<b>46,50</b>	<b>23,12</b>	<b>23,38</b>	<b>44,53</b>	<b>23,12</b>	<b>21,41</b>	<b>4,43%</b>	<b>0,00%</b>	<b>9,22%</b>
- Dont conducteurs	37,31	16,70	20,61	35,34	16,70	18,64	5,58%	0,00%	10,59%
- Dont effectif "autre"	9,19	6,42	2,77	9,19	6,42	2,77	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Ratios techniques</b>									
Taux de réserve	12%	26%	8%	12%	22%	9%	-0,49%	18,61%	-13,10%
Taux de HLP	31%	8%	49%	29%	9%	47%	6,75%	-4,84%	2,48%
Productivité véhicules	21 019	36 825	15 889	20 769	37 749	14 882	1,20%	-2,45%	6,77%
Productivité conducteurs	28 479	27 317	29 422	26 251	25 993	26 483	8,49%	5,09%	11,10%
Vitesse commerciale	28,23	26,08	31,75	26,42	24,70	29,56	6,87%	5,58%	7,42%
Vitesse moyenne de HLP	42,18	27,99	45,16	41,75	27,99	45,40	1,04%	0,00%	-0,53%
Vitesse d'exploitation	28,30	21,76	36,57	26,36	20,70	34,68	7,37%	5,09%	5,45%
Vitesse de production	22,83	18,80	27,22	21,39	17,89	25,85	6,71%	5,09%	5,30%
<b>TRANSDEV</b>									
<b>Total Parc</b>	<b>56</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>56</b>	<b>4</b>	<b>52</b>	<b>0,00%</b>	<b>140,00%</b>	<b>-11,25%</b>
- Dont en ligne	49	7	42	49	3	46	0,00%	126,32%	-8,70%
- Dont réserve	7	3	4	7	1	6	0,00%	183,33%	-31,43%
<b>Total Kilomètres</b>	<b>1 120 947</b>	<b>340 215</b>	<b>780 732</b>	<b>1 054 598</b>	<b>216 482</b>	<b>838 116</b>	<b>6,29%</b>	<b>57,16%</b>	<b>-6,85%</b>
- Dont en ligne	667 275	273 353	393 922	667 275	197 683	469 592	0,00%	38,28%	-16,11%
- Dont HLP	453 672	66 862	386 810	387 323	18 799	368 524	17,13%	255,67%	4,96%
<b>Effectif ETC</b>	<b>48,81</b>	<b>24,39</b>	<b>24,42</b>	<b>47,44</b>	<b>17,84</b>	<b>29,60</b>	<b>2,90%</b>	<b>36,77%</b>	<b>-17,51%</b>
- Dont conducteurs	36,03	15,34	20,68	36,63	9,03	27,60	-1,65%	69,95%	-25,07%
- Dont effectif "autre"	12,78	9,05	3,73	10,81	8,81	2,00	18,30%	2,76%	86,75%
<b>Ratios techniques</b>									
Taux de réserve	12%	28%	9%	12%	24%	11%	0,00%	18,06%	-22,73%
Taux de HLP	40%	20%	50%	37%	9%	44%	10,20%	126,31%	12,68%
Productivité véhicules	20 017	34 022	16 972	18 832	51 956	16 169	6,29%	-34,52%	4,97%
Productivité conducteurs	31 115	22 172	37 749	28 791	23 978	30 366	8,07%	-7,53%	24,32%
Vitesse commerciale	24,38	19,54	29,44	24,38	22,92	25,05	0,00%	-14,74%	17,50%
Vitesse moyenne de HLP	40,27	29,63	42,94	38,35	25,32	39,38	5,03%	17,02%	9,05%
Vitesse d'exploitation	25,90	16,94	33,65	24,61	17,90	27,24	5,25%	-5,36%	23,54%
Vitesse de production	21,20	15,34	25,44	19,53	16,58	20,47	8,57%	-7,53%	24,32%
<b>JEZEQUEL</b>									
<b>Total Parc</b>	<b>58</b>	<b>12</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>12</b>	<b>35</b>	<b>22,89%</b>	<b>-1,37%</b>	<b>31,28%</b>
- Dont en ligne	52	9	43	41	9	32	26,21%	-1,82%	34,20%
- Dont réserve	6	3	3	6	3	3	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Total Kilomètres</b>	<b>1 075 944</b>	<b>401 389</b>	<b>674 554</b>	<b>1 005 157</b>	<b>401 858</b>	<b>603 299</b>	<b>7,04%</b>	<b>-0,12%</b>	<b>11,81%</b>
- Dont en ligne	677 153	299 304	377 849	612 642	304 453	308 189	10,53%	-1,69%	22,60%
- Dont HLP	398 791	102 086	296 705	392 515	97 405	295 110	1,60%	4,81%	0,54%
<b>Effectif ETC</b>	<b>49,32</b>	<b>28,69</b>	<b>20,63</b>	<b>30,41</b>	<b>18,26</b>	<b>12,15</b>	<b>62,17%</b>	<b>57,12%</b>	<b>69,77%</b>
- Dont conducteurs	35,42	18,34	17,08	30,41	18,26	12,15	16,45%	0,42%	40,52%
- Dont effectif "autre"	13,91	10,35	3,55	0,00	0,00	0,00			#DIV/0!
<b>Ratios techniques</b>									
Taux de réserve	10%	25%	6%	13%	25%	9%	-18,62%	1,39%	-23,83%
Taux de HLP	37%	25%	44%	39%	24%	49%	-5,09%	4,93%	-10,08%
Productivité véhicules	18 498	33 449	14 611	21 236	33 029	17 155	-12,89%	1,27%	-14,83%
Productivité conducteurs	30 380	21 888	39 500	33 049	22 006	49 644	-8,07%	-0,54%	-20,43%
Vitesse commerciale	23,70	19,64	28,35	24,88	21,36	29,71	-4,72%	-8,07%	-4,56%
Vitesse moyenne de HLP	27,86	23,46	29,79	34,55	22,38	42,11	-19,35%	4,83%	-29,26%
Vitesse d'exploitation	23,50	17,84	28,97	25,22	17,88	34,71	-6,82%	-0,22%	-16,54%
Vitesse de production	21,31	15,31	27,79	22,60	15,39	32,84	-5,71%	-0,54%	-15,39%

Ratios financiers						
Offre de base Moyenne annuelle en € HT (6 ans)	Offre finale "3 options"		Offre 1		Offre finale "3 options" / Offre 1	
	En propre	SST	En propre	SST	En propre	SST
<b>KEOLIS</b>						
Coût de conduite/CR ETC	37 117 €	37 977 €	34 287 €	38 610 €	8%	-2%
Taux de charges patronales	38%	35%	38%	35%	1%	0%
Coût autocar groupe 3		10 572 €		11 336 €		-7%
Coût véhicules légers GO		3 483 €				
Roulage minibus groupe 1bis	0,36 €		0,40 €			-9%
Roulage minibus groupe 3	0,41 €		0,42 €			-2%
Roulage autocar groupe 3		0,77 €		0,93 €		-18%
Roulage véhicules légers GO		0,13 €				
% cout SST / coût total	50,79%		51,60%			-2%
% frais généraux (yc mkg)	22,58%	17,35%	22,46%	18,08%	1%	-4%
% frais assistance technique	3,80%	3,57%	3,79%	3,82%	0%	-7%
% marge et aléas	1,76%	1,80%	3,09%	3,08%	-43%	-41%
<b>Coût kilométrique total (hors vélo)</b>	<b>3,87 €</b>	<b>3,14 €</b>	<b>4,09 €</b>	<b>4,01 €</b>	<b>-6%</b>	<b>-22%</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Coût de conduite/CR ETC	40 209 €	38 168 €	40 653 €	38 908 €	-1%	-2%
Taux de charges patronales	36%	36%	36%	36%	1%	1%
Coût autocar groupe 3		5 773 €		8 587 €		-33%
Coût minicar groupe 3		16 754 €		34 751 €		-52%
Roulage midibus groupe 3	0,39 €		0,42 €	0,73 €		-6%
Roulage minibus groupe 3	0,49 €	0,43 €		0,23 €		86%
Roulage autocar groupe 3		0,70 €		0,66 €		6%
Roulage minicar groupe 3		0,96 €		1,00 €		-4%
Roulage véhicules légers GO		0,54 €		0,61 €		-11%
% cout SST / coût total	50,48%		62%			-18%
% frais généraux (yc mkg)	22,88%	17,80%	20%	17%	13%	4%
% frais assistance technique	1,88%	1,20%	1,6%	1,0%	18%	24%
% marge et aléas	1,49%	3,09%	1,2%	3,1%	28%	0%
<b>Coût kilométrique total (hors vélo)</b>	<b>5,20 €</b>	<b>2,44 €</b>	<b>6,38 €</b>	<b>2,86 €</b>	<b>-18%</b>	<b>-15%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Coût de conduite/CR ETC	40 166 €	34 940 €	42 875 €	41 043 €	-6%	-15%
Taux de charges patronales	32%	32%	32%	32%	0%	0%
Coût autocar groupe 3		9 374 €		9 375 €		0%
Coût minicar groupe 3		7 050 €		7 050 €		0%
Coût véhicules légers		3 600 €				
Coût autocar électrique		67 332 €		67 332 €		0%
Roulage midibus groupe 2	0,63 €		0,63 €			0%
Roulage midibus groupe 3	0,65 €		0,65 €			0%
Roulage minibus groupe 1	0,30 €		0,30 €			0%
Roulage minibus groupe 3	0,38 €		0,38 €			0%
Roulage autocar groupe 3		0,76 €		0,84 €		-9%
Roulage minicar groupe 3		0,61 €		0,61 €		0%
Roulage véhicules légers GO		0,32 €				
Roulage autocar électrique		0,41 €		0,46 €		
% cout SST / coût total	50,08%		44,74%		12%	
% frais généraux (yc mkg)	18,46%	19,97%	19,62%	19,84%	-6%	1%
% frais assistance technique	0,53%	2,65%	0,50%	2,82%	5%	-6%
% marge et aléas	2,20%	5,00%	2,70%	5,00%	-19%	0%
<b>Coût kilométrique total (hors vélo)</b>	<b>4,48 €</b>	<b>2,80 €</b>	<b>5,25 €</b>	<b>2,94 €</b>	<b>-15%</b>	<b>-5%</b>

- **KEOLIS** : après négociations, le coût kilométrique baisse de -6% en propre (3,87€/km) et -22% pour la sous-traitance (3,14€/km). Les ratios financiers sont dans les standards de la profession en dehors du taux de frais généraux et de l'assistance technique qui sont un peu élevés. Le taux de marge et aléas est très correct. Par ailleurs, les ratios techniques sont dans les moyennes observées généralement.
- **TRANSDEV** : après négociations, le coût kilométrique baisse de -18% en propre (5,20€/km) mais reste élevé et de -15% pour la sous-traitance (2,44€/km). Les ratios financiers sont dans les standards de la profession en dehors du taux de frais généraux qui est un peu élevé. Le taux de marge et aléas est très correct. Par ailleurs, les ratios techniques sont dans les moyennes observées généralement.
- **JEZEQUEL** : après négociations, le coût kilométrique baisse de -15% en propre (4,48€/km) et -5% pour la sous-traitance (2,80€/km). Les ratios financiers sont dans les standards de la profession en dehors du taux de frais généraux et de l'assistance

technique qui sont un peu élevés. Le taux de marge et aléas est très correct. Par ailleurs, les ratios techniques sont dans les moyennes observées généralement.

**A2.** Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard de la cohérence des coûts proposés. Leurs offres présentent des ratios globalement cohérents et dans les standards de la profession.

## B) Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers

<b>B1 – Pertinence de la gestion et de l'exploitation de l'offre commerciale de service et des services de mobilité du réseau Guingamp-Paimpol Mobilité</b>	
<b>Propositions KEOLIS – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Guingamp</u> : 2 lignes structurantes : ligne A (La Poterie – Grâce Z.I. de Grâce) avec fréq de 45' et ligne B (Castel Pic – Z.I. de Bellevue) avec fréq de 90', LàS + navette entre le centre-ville et l'ESAT.</li> <li>▪ <u>Paimpol</u> : 2 lignes structurantes : ligne D (Église Plounez – Chapelle Ste Barbe) avec fréq à 120' LàS et ligne E (Embarcadère – Mairie Plourivo) avec fréq à 120' LàD</li> <li>▪ <u>TAD Bus + (zonal + PMR)</u> : 2 phases. Phase 1 : maintien des 2 services actuels. Phase 2 : TAD TPMR actuel et TAD zonal : 3 secteurs (au lieu de 5). Trajet adresse à arrêt même zone ou rabattement sur Guingamp. LàS de 8h à 12h0 et 13h à 18h30. Résa H-2h (téléphone, internet, application). Annulation H-2h.</li> <li>▪ <u>Scolaires</u> : maintien de l'existant au 01/01/2026. Propose étude conjointe GPA / Région (effectifs, mobilité des élèves) pour nouveau réseau rentrée 2026. Expérimentation service Flexible en direction des communes périurbaines (itinéraire fixe dans Guingamp puis s'adapte selon les arrêts demandés à la montée par les élèves).</li> <li>▪ <u>Emport vélos</u> : non sécurisé sur véhicules urbains. Possible sur cars scolaires avec une solution assistée.</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>TAD</u> : retour aux 5 zones actuelles intégrant toutes les communes (hors Guingamp). Trajets adresse vers arrêt du secteur ou rabattement sur Guingamp ou Paimpol. Fonctionne lundi à samedi avec jours et plages horaires différents selon les zones. Confirmation réservation H-2.</li> <li>▪ Intégration de la desserte des élèves en SEGPA/ULIS avec 7 circuits</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Guingamp</u> : 2 nouvelles lignes : Ligne A (La Poterie – Grâce Z.I. de Grâce) avec fréq de 45' et ligne B (Castel Pic – Z.I. de Bellevue) avec fréq de 90', LàS + navette entre le centre-ville et l'ESAT.</li> <li>▪ <u>Paimpol</u> : 2 nouvelles lignes : Ligne D (Église Plounez – Chapelle Ste Barbe) avec fréq à 120' LàS et ligne E (Embarcadère – Mairie Plourivo) avec fréq à 120' LàD</li> <li>▪ <u>TAD</u> : fonctionnement actuel + réduction délai de réservation à H-2h à partir de mai 2026. Résa via application mobile, centrale d'appels (ouverture élargie de 8h à 19h du lundi au vendredi) ou en agence commerciale. Outil de gestion Manet on Demand.</li> <li>▪ <u>TPMR</u> : inchangé</li> <li>▪ <u>Scolaires</u> : inchangé</li> <li>▪ <u>VAE</u> : Points de retrait supplémentaires : gare de Callac + agence mobile. Livraison gratuite à domicile à partir de 2 mois de location (contre 3 mois ajd)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Vélos campus</u> : propose extension du service aux étudiants de 3 lycées supplémentaires dans la limite des 100 vélos. Même procédure de location que VAE + extension en période estivale</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Transports scolaires</u> : maintien des services de la rentrée 2024-2025. Engagement à proposer annuellement des optimisations des circuits scolaires en fonction de la réalité d'utilisation de chaque service et de l'évolution des effectifs scolaires sur les circuits à partir de la billettique 2Place.</li> <li>▪ <u>TAD</u> : confirmation réservation H-2.</li> <li>▪ Intégration de la desserte des élèves en SEGPA/ULIS avec 11 circuits</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Guingamp</u> : Ligne A (La Poterie – Grâces Z.I. de Grâces) avec fréq de 45' et ligne B (Castel Pic – Z.I. de Bellevue) avec fréq de 90', LàS + navette entre le centre-ville et l'ESAT.</li> <li>▪ <u>Paimpol</u> : ligne D (Église Plounez – Chapelle Ste Barbe) avec fréq à 120' LàS et ligne E (Embarcadère – Mairie Plourivo) avec fréq à 120' LàD. Suppression TAD Plourivo car desservi par la ligne E</li> <li>▪ <u>TAD</u> : + 1 nouvelle zone (Plouisy et Grâces) pour pallier la restructuration des lignes urbaines sur Guingamp. TAD arrêt à arrêt, horaires définis, LàS. Résa H-2h par internet, application, agences commerciales et téléphone. Outil PADAM Mobility</li> <li>▪ <u>TPMR</u> : inchangé</li> <li>▪ <u>Scolaires</u> : pb de fiabilité des données. Simulation avec OptiScolaire afin de réorganiser et d'optimiser les transports scolaires : au moins 2 véhicules supprimés (non inclus dans l'offre) + solution 2School pour le suivi du taux de remplissage et assiduité des élèves.</li> <li>▪ <u>VAE</u> : inchangé</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Scolaires</u> : maintien de l'offre de services actuelle pour l'année scolaire 2025-2026. Ensuite solution OptiScolaire pour un réseau performant pour la rentrée 2026-2027.</li> <li>▪ <u>TAD</u> : confirmation réservation H-2. 6 zones de TAD incluant l'ensemble des communes (hors Guingamp). Chaque zone propose 1 créneau horaire (9h-12h) 1 jour par semaine vers la/les commune(s) de rabattement de la zone + 9 créneaux par semaine avec plages horaires matin (9h-12h) et après-midi (14h-17h) 4,5 jours / semaine vers Guingamp ou Paimpol.</li> <li>▪ Intégration de la desserte des élèves en SEGPA/ULIS avec 11 circuits</li> </ul>

→ **KEOLIS**, après négociations, les propositions du candidat concernant le réseau cible répondent aux attentes de GPA. Les lignes urbaines sur les secteurs de Guingamp et Paimpol sont structurées et renforcées en termes d'offre. Les services à la demande TAD et TPMR restent identiques à l'offre actuelle avec un délai de réservation amélioré à 2 heures avant le déplacement. Les services scolaires actuels seront reconduits. Les transports pour les élèves de SEGPA/ULIS ont été intégrés.

→ **TRANSDEV**, après négociations, les propositions du candidat concernant le réseau cible répondent aux attentes de GPA. Les lignes urbaines sur les secteurs de Guingamp et Paimpol sont structurées et renforcées en termes d'offre. Les services à la demande TAD et TPMR restent identiques à l'offre actuelle avec un délai de réservation amélioré à 2 heures avant le déplacement. Les services scolaires actuels seront reconduits. Les transports pour les élèves de SEGPA/ULIS ont été intégrés.

→ **JEZEQUEL**, après négociations, les propositions du candidat concernant le réseau cible répondent aux attentes de GPA. Les lignes urbaines sur les secteurs de Guingamp et Paimpol sont structurées et renforcées en termes d'offre. Les services à la demande TAD et TPMR sont renforcés avec 6 zones de desserte et des possibilités de déplacements augmentées jusqu'à 9 créneaux horaires vers Guingamp ou Paimpol. Par ailleurs, le délai de réservation est amélioré à 2 heures avant le déplacement. Les services scolaires actuels seront reconduits. Les transports pour les élèves de SEGPA/ULIS ont été intégrés.

**B1. Après négociations, l'offre du candidat JEZEQUEL a répondu aux attentes du réseau cible définies par GPA et au-delà a fortement amélioré l'offre des services à la demande. Son offre est jugée très satisfaisante au regard de la pertinence de la gestion et de l'exploitation de l'offre commerciale de service et des services de mobilité du réseau Guingamp Paimpol Mobilité.**

*Les offres des candidats KEOLIS et TRANSDEV répondent aux attentes de GPA quant au réseau cible à mettre en œuvre. Leurs offres sont jugées satisfaisantes.*

**B2 – Engagement en matière de qualité de service globale et notamment de la pertinence des procédures mises en œuvre concernant le baromètre qualité, des indicateurs proposés et des montants de bonus/malus proposés**

<b>Propositions KEOLIS – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Pilotage</u> : Directrice de Keolis GPA pour les lignes régulières et pour les services sous-traités. Réunion 1X/mois avec équipe et SST pour partage des résultats qualité + plan d'actions amélioration.</li> <li>▪ <u>Outils Kizeo Forms</u> pour suivre en interne la qualité des installations (appli)</li> <li>▪ <u>Bonus max : 7250€/an – Malus max : 7500€/an (0,2% du CA)</u>. Bonus intégralement reversé aux salariés.</li> <li>▪ <u>Indicateurs</u> du document programme + suivi des réclamations + indicateurs réseau scolaire</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modification des indicateurs pour ne conserver que ceux mesurables avec les outils déployés</li> <li>▪ Montant des bonus/malus porté à 30K€/an (0,9% du CA)</li> <li>▪ Bonus reversé aux salariés du délégataire et des sous-traitants. Modalités négociées dans accords collectifs</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Filiales Transdev de Bretagne intégrées dans le périmètre de triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 en 2022.</li> <li>▪ <u>Pilotage</u> : Responsable QSSE de la filiale Transdev CAT 22 pilote le Système de Management de la Qualité + 2 collaborateurs</li> <li>▪ Les SST sont intégrés à la démarche qualité (contrats de sous-traitance intègrent les obligations qualité de service)</li> <li>▪ <u>4 critères / 15 indicateurs</u> : fiabilité, véhicules, information voyageurs et relation client. Mesures via les outils déployés et via des contrôles terrain.</li> <li>▪ <u>Montant du bonus/malus</u> : 1% de la CFF. Bonus reversé aux CR sous forme de prime</li> </ul>

Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>60% du bonus seront attribués à la société dédiée et reversés à parts égales à tous les salariés de TGPA au prorata du temps présent. 40% seront attribués aux entreprises sous-traitantes et reversés à parts égales aux conducteurs affectés au réseau GPM</li> <li>Modification des indicateurs pour ne conserver que ceux mesurables avec les outils déployés</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maëlle Jezequel sera garante du niveau de qualité de la DSP, suppléée par Magalie Philippe, Responsable RH du Groupe Jezequel.</li> <li><u>Critères</u> : respect de l'offre, sécurité en ligne, état de fonctionnement des véhicules, information voyageurs, relation client, service vélo</li> <li><u>22 indicateurs</u> mesurés à partir des outils (SAEIV / Billettique) et d'enquêtes client mystère</li> <li><u>Bonus / Malus maxi</u> : 6 000€/an (0,15% du CA)</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modification des indicateurs pour ne conserver que ceux mesurables avec les outils déployés</li> <li><u>Bonus / Malus maxi</u> : 10 000€/an (0,3% du CA)</li> <li>Le bonus sera intégralement reversé à l'ensemble des salariés affectés à la société dédiée par l'intermédiaire d'une prime qualité. Le montant du bonus sera alors redistribué au prorata de la présence du salarié sur l'année écoulée.</li> </ul>

- **KEOLIS**, après négociations, le candidat a supprimé les indicateurs non mesurables par les outils et systèmes. Il a par ailleurs porté le niveau maximum du bonus/malus à 30K€ par an soit 0,9% du CA. Le bonus sera reversé aux salariés du délégataire et des sous-traitants.
- **TRANSDEV**, après négociations, le candidat a supprimé les indicateurs non mesurables par les outils et systèmes. Le niveau maximum du bonus/malus est de 1% du CA. Le bonus sera reversé aux salariés du délégataire et des sous-traitants.
- **JEZEQUEL**, après négociations, le candidat a supprimé les indicateurs non mesurables par les outils et systèmes. Il a par ailleurs porté le niveau maximum du bonus/malus à 10K€ par an soit 0,3% du CA. Le bonus sera reversé aux salariés du délégataire.

**B2. Après négociations, les offres des candidats KEOLIS et TRANSDEV sont jugées très satisfaisantes au regard des engagements en matière de qualité de service globale. Celle de JEZEQUEL est jugée satisfaisante.**

Les candidats **KEOLIS** et **JEZEQUEL** ont fait évoluer leurs offres favorablement quant aux niveaux de bonus/malus. Cependant, **JEZEQUEL** propose un niveau moindre par rapport aux deux autres candidats. Les **trois candidats** ont finalement proposé des indicateurs de qualité de service mesurables avec les outils et systèmes liés à l'exploitation du réseau.

### B3 – Sécurité des biens et des personnes et actions de lutte contre la fraude

<b>Propositions KEOLIS – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Sécurité</u> = pilier du projet d'entreprise Keolis Way (échanges quotidiens entre managers et équipes, Comité Sécurité, ateliers de travail, ...)</li> <li><u>Programme Transportez-Vous-Bien</u> (Carcept Prev) : sensibiliser santé, sécurité, hygiène de vie, gestion du stress, etc.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Prévention des risques</u> : analyse accidents véhicules, accident du travail, ...</li> <li>▪ <u>Lutte contre la fraude</u> : partenariat établissements scolaires, forces de l'ordre, formation pour encourager la validation, campagne de communication, contrôle sur toutes les lignes sur toutes les tranches horaires (3 agents de contrôle assermentés)</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Politique Alcool et stupéfiants</u> : règlements intérieurs intègrent des paragraphes dédiés au « respect des consignes de sécurité » et également « alcoolémie, substances illicites et substances addictives ». Des contrôles alcool / stupéfiants inopinés seront réalisés de manière régulière et l'ensemble des collaborateurs sera testé à minima une fois par an</li> <li>▪ <u>Contrôle des permis de conduire</u> : les différents titres de conduite, Permis, FCO et FIMO font l'objet d'un contrôle systématique lors de l'embauche d'un nouveau salarié. Les permis sont contrôlés à minima deux fois par an. Inscription à la plateforme « vérif permis »</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Sécurité des biens</u> : matériels roulants (suivi accidentologie), bâtiments (alarmes en agences commerciales), dépôt (vidéoprotection, stockage sécurisé pour les batteries VAE)</li> <li>▪ <u>Sécurité des personnes</u> : collaborateurs (sécurité routière, management de la sécurité), voyageurs (lutte contre les addictions chez les CR, respect de l'obligation de neutralité et de laïcité)</li> <li>▪ <u>Lutte contre la fraude</u> : organisation des contrôles par la Responsable QSSE, 2 contrôleurs mutualisés avec Transdev CAT. Incitation à la validation.</li> <li>▪ <u>Dans les circuits scolaires</u> : procédure encourageant les bons comportements</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Politique de contrôle des permis de conducteurs</u> : la vérification de la validité des permis est effectuée tous les 6 mois, et les dates d'échéance de renouvellement des permis sont affichées et rappelées aux conducteurs. Les conducteurs ont également l'obligation de présenter leur permis 3 fois par an à la direction. Inscription à la plateforme « vérif permis »</li> <li>▪ <u>Politique de contrôle de stupéfiants</u> : dépistage lors des visites médicales, sensibilisation et communication, atelier et pédagogie. Après un avis favorable des membres du CSSCT et du CSE, conformément au règlement intérieur de l'entreprise, des contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants inopinés, en présence d'un membre du CSSCT sont effectués 3 fois par an par la Direction.</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Prévention des risques internes</u> : ateliers sécurité, contrôles règlementaires (vérification permis de conduire, contrôles inopinés d'alcoolémie), sécurisation dépôts (accès contrôlé, vidéoprotection, ...)</li> <li>▪ <u>Prévention sur le réseau</u> : installation dashcam et vidéoprotection dans les véhicules, partenariat avec les forces de l'ordre, campagne de sensibilisation, atelier avec les CM2,</li> <li>▪ <u>Lutte contre la fraude</u> : prévention (affichage tarif, incitation à la validation par le CR, communication), contrôles (agents assermentés) sur 1 à 1,5 jours / mois sur Guingamp et Paimpol, en HP</li> </ul>
Offre finale incluant	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Lutte contre la fraude sur le réseau scolaire</u> : les usagers scolaires seront contrôlés à deux reprises : en octobre et en février sur une semaine entière avec un contrôle sur les circuits du matin et du soir afin de cibler l'ensemble des lignes scolaires</li> </ul>

3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Politique de contrôle des permis de conducteurs</u> : le règlement intérieur du Groupe Jézéquel prévoit la possibilité de contrôler la validité du permis de conduire. Contrôles inopinés 2 fois / an via l'outil gouvernemental Vérif Permis, soit avec l'accord du salarié via un relevé d'information restreint.</li> <li>▪ <u>Politique de contrôle de stupéfiants</u> : le règlement intérieur prévoit également des dépistages aléatoires de l'usage de stupéfiants auprès du personnel. Volonté d'équiper les véhicules urbains d'EAD.</li> </ul>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- **KEOLIS**, après négociations, le candidat a détaillé les actions de sécurité notamment à travers sa politique de prévention des risques et notamment des contrôles alcoolémie, stupéfiants et validité des permis de conduire. La politique de lutte contre la fraude est détaillée sur les lignes urbaines et scolaires avec 3 agents assermentés.
- **TRANSDEV**, après négociations, le candidat a détaillé les actions de sécurité notamment à travers sa politique de prévention des risques et notamment des contrôles alcoolémie, stupéfiants et validité des permis de conduire. La politique de lutte contre la fraude est détaillée sur les lignes urbaines et scolaires avec 2 contrôleurs mutualisés avec la CAT.
- **JEZEQUEL**, après négociations, le candidat a détaillé les actions de sécurité notamment à travers sa politique de prévention des risques et notamment des contrôles alcoolémie, stupéfiants et validité des permis de conduire. La politique de lutte contre la fraude est détaillée sur les lignes urbaines et scolaires.

**B3.** *Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard des de la sécurité des biens et des personnes et des actions de lutte contre la fraude.*

*Les trois candidats ont apporté des précisions sur leur politique de prévention des risques auprès des conducteurs.*

#### **B4 – Engagements en matière de politique commerciale (promotion du service, information clientèle, plan d'action marketing, ...)**

##### **Propositions KEOLIS – Offre de base**

Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Accueil / information</u> : agence à Guingamp ouverte du MâS de 10h à 13h et de 15h à 18h. Eviter 2de agence à Paimpol avec accord de distribution en gare (Région). Agence mobile. 7 dépositaires. Plan + guide horaires, fiches horaires scolaires, guide vélo, guide TAD, guide intermodalité, réseaux sociaux.</li> <li>▪ <u>Outils digitaux</u> : TixiPass : TU, 10 voyages. Intégration réseau GPA à SNCF Connect (achat titres GPA). Scolaires : portail spécifique pour inscription (pièces du dossier et paiement par carte bancaire en ligne). Résa TAD/TPMR et vélos en ligne. Site internet : web design, temps réel, perturbations, calcul itinéraire, achat de titres. Application mobile : calcul itinéraire, temps réel, titres dématérialisés, résa vélo / TAD/TPMR</li> <li>▪ <u>Propositions gamme tarifaire</u> : intégration tarifaire Région Bretagne : TU + TER pour les abonnés, suppression tarifs scolaires pour les apprentis et les élèves internes, augmenter le tarif du TU.</li> <li>▪ <u>Politique de communication</u> : Promotion Grand Public : Semaine Européenne de la Mobilité, vélo (opération Mai à Vélo), présence territoire boutique mobile, défis « vivre sans ma voiture » : tester des alternatives à la voiture pendant 2 semaines, ... Communication ciblée : atelier d'aide à la mobilité personnes fragiles, intervention classe</li> </ul>
---------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>CM2, stands lors des portes ouvertes étab scol, accueil nouveaux arrivants, actifs (agence mobile sur pkg entreprises, plans de mobilités entreprises, ...). Engagement vers le label n°1 de l'accord entreprise Ya D'Ar Brezhoneg. Lancement du réseau restructuré (communication en amont, célébration, présence terrain, agence mobile, .... )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Etudes / enquêtes</u> : satisfaction tous les ans, Tables rondes scolaires en 2028 et 2030, Enquête d'impact en 2027, base de données clients : outil CRM</li> </ul>
<p>Offre finale incluant 3 options</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Agence Guingamp</u> : maintien de la localisation actuelle</li> <li>▪ <u>Agence de Paimpol</u> localisée en gare de Paimpol (mutualisation des structures)</li> <li>▪ <u>Dépositaires</u> : 7 dépositaires répartis sur le territoire. Cartographie présentée.</li> <li>▪ <u>Digital</u> : la solution MaaS envisagée utilise son propre calculateur d'itinéraire. Le site web intégrera le calculateur d'itinéraire Korrigo.bzh</li> <li>▪ Prise en compte de la démarche de niveau 2 de la charte langue bretonne engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération dans les actions d'information de la clientèle et de communication. Respect de la Charte Ya D'Ar Brezhoneg, niveau 2, dès 2026 (message de l'agence commerciale, cartes de visites, signalétique interne, ...)</li> <li>▪ Campagne de lancement du nouveau réseau détaillée</li> </ul>
<p><b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b></p>	
<p>Offre 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Accueil / information</u> : agence Guingamp, rue Saint-Yves. Paimpol : bail conclu pour un local situé rue de l'Eglise à 5 mn de la gare + desserte ligne D. Horaires : LàV de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30 + samedi de 10h à 13h + Ouverture en continu la 1ère semaine de septembre. Agence mobile. Centrale d'appels. 7 dépositaires. Guides ou fiches horaires, annonce visuelle et sonore dans les véhicules.</li> <li>▪ <u>Accessibilité information</u> : site internet conforme aux exigences du Référentiel Général d'Accessibilité de l'Administration Électronique (RGAA). Information accessibilité ligne et arrêt sur les supports papiers et dématérialisés. Déploiement de la méthode FALC. Formulaire de signalement d'obstacle.</li> <li>▪ <u>Outils digitaux</u> : nouveau site internet et appli mobile au 01/07/2026. Site internet : e-boutique, recherche itinéraire, réservation TAD. Application : M-Ticket, recherche itinéraire, réservation TAD. QR Code aux arrêts : info temps réel. Réseaux sociaux : Facebook, Instagram. Alimentation du SIM régional Kirrogo.bzh. Référencement Google Maps. Inscription alerte SMS.</li> <li>▪ <u>Propositions gamme tarifaire</u> : titres intermodaux (urbain + interurbain / TER) avec réduction de 50% sur le titre urbain. Fusion des titres solidaires Q1 Q2 et Q3 en un seul et même titre social.</li> <li>▪ <u>Politique de communication</u> : Accompagner la nouvelle offre (e-mailing abonnés, site internet, affichage, campagne de communication, agence mobile sur les pôles générateurs, vidéo TAD, large diffusion guide mobilités, affichage 4X3, ...). Actions de communication : renforcer la visibilité (partenariat offices de tourismes, fiches rando, partenariat festivités locales), actions tout public (salons, forums, Rendez-vous de la Mobilité, ...), actions jeunes (lieux de loisirs, structures sportives et culturelles, salons d'orientation), actions Séniors (contact clubs séniors, semaine bleue, information dans les résidences séniors, présence sur les marchés), .... Fidéliser : contact des abonnés tous les 6 mois, jeux concours, campagne collecte de jouets, célébrations des évènements commerciaux,</li> <li>▪ <u>Etudes / enquêtes</u> : création club de clients (partage expérience, satisfaction, impact campagnes de communication). Analyse données (réclamations, billettique, données</li> </ul>

	orange pour les flux de déplacements), enquête notoriété, satisfaction + borne en agence, enquête impact évolutions de l'offre, O/D tous les 2 ans, étude TEX (expérience client en 2026), atelier Mark&Ter (audit marketing en 2026 et 2029)
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Campagne de lancement du nouveau détaillée</li> <li>▪ Logiciel Transcol en complément de 2Place pour la gestion des abonnements scolaires</li> <li>▪ Dépositaires : 5 points, vente du carnet 10 voyages, Pass 24h, abonnements mensuels et annuels</li> <li>▪ Nouveau site internet : contenu identique à l'application, recherche d'itinéraire, achat de titres, réserver TAD, inscription transport scolaire, pré-réserver un vélo</li> <li>▪ Digital : pas de lien fonctionnel entre le MAAS proposé et le site Korrigo.bzh</li> <li>▪ Prise en compte de la démarche de niveau 2 de la charte langue bretonne engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération dans les actions d'information de la clientèle et de communication.</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Accueil / information</u> : agence de Guingamp LàV de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h30. Agence de Paimpol (Place de la République) de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h30 le mardi, mercredi et vendredi en basse saison (nov-avril) et de 09h00 à 19h00 du lundi au samedi en haute saison (avril – octobre). Dépositaires. Kiosque mobile. Guide horaires, affichage arrêts, plan réseau, plans de situation pour les pôles d'échanges et les gares.</li> <li>▪ <u>Accessibilité information</u> : supports statiques et dynamiques : respect des contraintes d'accessibilités (taille police, contraste, etc). Consultation d'associations de PMR. Véhicules scolaires identifiés avec un écusson « Transport scolaire » placé près de la porte avant.</li> <li>▪ <u>Outils digitaux</u> : Application mobile (Via Transit) : recherche itinéraire, temps réel, achat de titres et résa TAD/TPMR, M-ticket, covoiturage. Site internet : informations voyageurs, perturbations en temps réel, titres de transport, inscription alertes SMS et pré-inscription services scolaires. Ajout calculateur d'itinéraire (Via Transit) et cartographie temps réel position véhicules. BIV souples sur 13 arrêts physiques. Dématérialisation des inscriptions scolaires : solution Anvergur de Simpliciti.</li> <li>▪ <u>Propositions gamme tarifaire</u> : aucune.</li> <li>▪ <u>Politique de communication</u> : Campagnes de rentrée / estivales : information papier et réseaux sociaux / site web. Campagne inscription scolaire dès mars avec annonce de l'ouverture des inscriptions. Sensibilisation des entreprises : présentations dans les entreprises pour mettre en avant les avantages des transports publics. Fidélisation des usagers : gratuité la semaine de la Mobilité et pendant les fêtes de fin d'année</li> <li>▪ <u>Etudes / enquêtes</u> : création comité d'utilisateurs, enquêtes de satisfaction (2027 à 2031), enquêtes origine-destination (2027 / 2029), enquête fraude (2026 à 2031), enquête diffusion (2028 / 2030 / 2031)</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Campagne de lancement du nouveau réseau détaillée</li> <li>▪ Confirmation de l'intégration des données au SIM régional</li> <li>▪ <u>MaaS</u> : le déploiement de l'application de MaaS, ViaTransit, peut parfaitement coexister avec les outils mis à disposition par Korrigo.bzh et, plus largement, par Bretagne Mobilité.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Agences commerciales</u> : à Guingamp, reprise du bail actuel. A Paimpol, l'agence sera installée dans le local des Vedettes de Bréhat (mutualisation de l'espace, position centrale). Missions : accueil des voyageurs, orientation et conseil, vente de titres de transport, information sur la mobilité, gestion de la permanence téléphonique, traitement des réclamations, réservation TAD et location et retrait de vélo.</li><li>▪ <u>Kiosque mobile</u> : accueil, vente titres, informations. Choix du kiosque et non véhicule car moins coûteux et facile à positionner sur un marché ou en zone piétonne.</li><li>▪ Prise en compte de la démarche de niveau 2 de la charte langue bretonne engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération dans les actions d'information de la clientèle et de communication (répondeur, marquage véhicules, information voyageur)</li></ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- **KEOLIS**, après négociations, le candidat a apporté des précisions sur la localisation de l'agence à Paimpol en gare SNCF et des 7 dépositaires répartis sur l'agglomération. Le dispositif d'information et de vente est complété par une agence mobile. Par ailleurs, il propose des actions de communication multicibles et multisupports et des outils digitaux satisfaisants. Il prendra également en compte la démarche de niveau 2 de la charte langue bretonne engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération dans les actions d'information de la clientèle et de communication.
- **TRANSDEV**, après négociations, le candidat a apporté des précisions sur la campagne de lancement du nouveau réseau. Par ailleurs, il propose des actions de communication multicibles et multisupports et des outils digitaux satisfaisants. Il prendra également en compte la démarche de niveau 2 de la charte langue bretonne engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération dans les actions d'information de la clientèle et de communication. Le dispositif d'information et de vente est complété par une agence mobile au-delà des agences et dépositaires.
- **JEZEQUEL**, après négociations, le candidat a apporté des précisions sur la localisation de l'agence à Paimpol dans le local des Vedettes de Bréhat et des 5 dépositaires répartis sur l'agglomération. Le dispositif d'information et de vente est complété par un kiosque mobile. Il a également précisé les actions de communication et d'information pour le lancement du nouveau réseau. Il prendra également en compte la démarche de niveau 2 de la charte langue bretonne engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération dans les actions d'information de la clientèle et de communication.

**B4.** *Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard des engagements en matière de politique commerciale.*

*Ils proposent 2 agences commerciales, l'une à Guingamp et l'autre à Paimpol ainsi qu'un réseau de dépositaires et un point d'information et de vente mobile pour aller à la rencontre des habitants. Ils ont détaillé les campagnes de communication et d'information notamment celle liée au lancement du nouveau réseau.*

### C) Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service

#### **C1 – Organisation proposée (moyens humains dédiés), modalités de reprise du personnel et relations avec l'Autorité Délégante (qualité du reporting, transparence de gestion, ...)**

##### **Propositions KEOLIS – Offre de base**

<p>Offre 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Création société dédiée</u> : Keolis GPA. Installation de modulaires sur le terrain mis à disposition par GPA. Locaux pour les personnels d'exploitation.</li> <li>▪ <u>Reprise du personnel</u> : à préciser</li> <li>▪ <u>Organigramme</u> : Directrice, 1 resp. exploitation, 1 resp. marketing et commercial, 1 mécanicien, 2 agents commerciaux, 1 administratif. Création poste Système d'information (TP)</li> <li>▪ <u>PMAD Keolis</u> : directrice + resp. marketing et communication</li> <li>▪ <u>Fonctions supports</u> Rennes et Région : paie, comptabilité, RH et contrôle de gestion.</li> <li>▪ <u>Sous-traitance</u> : KEOLIS ARMOR</li> <li>▪ <u>Formation</u> : Keolis Institut. Conducteurs (nouveau réseau, écoconduite, relation clientèle et accessibilité, ...). Agents commerciaux (maîtrise du réseau et des services, actions commerciales, ...)</li> <li>▪ <u>Reporting GPA</u> : Réunions mensuelles, annuelle (RAD, politique de mobilité, actions commerciales à venir), réunions en cas de problématiques spécifiques. En cas d'incident : contacte les équipes techniques GPA + les élus instantanément. Définir un protocole en fonction de l'incident. Signature d'une Charte de transparence au démarrage du contrat. Présentation des outils Keolis à GPA.</li> </ul>
<p>Offre finale incluant 3 options</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Reprise du personnel</u> : tous les salariés seront automatiquement transférés à l'exception des salariés qui seraient mis à disposition par le délégataire actuel. Toutes les dispositions des contrats de travail, les conditions de rémunération et accords d'entreprise seront repris et maintenus à l'identique. Les conditions de rémunération des salariés transférés dans le cadre de l'application de l'article L1224, seront maintenues. Le socle social sera également transféré comme les institutions représentatives du personnel. Dans un délai de 12 mois à compter de la date de début du contrat, Keolis s'engage à conclure un accord de substitution reprenant les accords existants</li> </ul>
<p><b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b></p>	
<p>Offre 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Société dédiée</u> : Transdev GPA (création en 2019).</li> <li>▪ <u>Reprise du personnel</u> : RAS car exploitant sortant</li> <li>▪ <u>Organigramme</u> : Directeur (depuis 2024), recrutement responsable marketing et agent commercial pour agence de Paimpol. Chargé d'exploitation, conducteurs, resp. marketing, resp. mobilités douces + mainteneur, chargée opérationnel, accueil Guingamp, accueil Paimpol</li> <li>▪ <u>Assistance Transdev CAT 22</u> : service études et méthodes, centre opérationnel, qualité, maintenance, RH, gestion / comptabilité</li> <li>▪ <u>Sous-traitants</u> : CAT 22 et VAD (filiales)</li> <li>▪ <u>Formation</u> : conducteurs (relations clients, gestion des conflits, accueil et prise en charge PMR, ...), maintenance (mécanique, prévention des risques, ...), autres personnels (management, bureautique, ...)</li> <li>▪ <u>Reporting GPA</u> : plateforme numérique sécurisée au 01/04/2026 (espace documentaire, actualités du réseau, rapports fréquentations, recettes). Reporting à partir des outils déployés : billettique/SAE 2Place, SAE TAD, SIV, Transcol (dématérialisation inscriptions scolaires), Fleetiz (Vélos). Rapports mensuels et annuels. Rencontres régulières avec GPA (TAD, PPI, scolaires, ...).</li> </ul>
<p>Offre finale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Evolution personnel</u> : création poste Responsable marketing et communication et agent commercial pour l'agence de Paimpol</li> </ul>

<p>incluant 3 options</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Sous-traitance</u> : ligne E + lignes scolaires et ULIS/SEGPA + TAD Paimpol et Pontrieux. 59% des km commerciaux sont sous-traités. Une consultation directe par TGPA sera faite auprès des transporteurs locaux dès l'attribution pour les services scolaires relevant d'un intérêt économique et géographique.</li> <li>▪ <u>Reprise du personnel des sous-traitants</u> : engagement à reprendre les salariés des entreprises sous-traitantes pour assurer l'exploitation de l'offre du réseau GPM. Les différentes étapes sont décrites. Les agents de conduite seront repris avec leur ancienneté et un contrat de travail Conducteur en Période Scolaire (CPS), garantie de Temps de Travail Effectif (TTE), indemnisation des amplitudes et coupures, 13e mois...</li> </ul>
<p><b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b></p>	
<p>Offre 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Société dédiée</u> : SAS Amor Argoat Mobilité (100% filiale JLG Investissement)</li> <li>▪ <u>Reprise du personnel</u> : étapes détaillées selon dispositions légales et CCNTV. Maintien rémunérations + primes.</li> <li>▪ <u>Organigramme</u> : 1 Directeur, 1 Resp. opérationnel, 1 agent de terrain / assureur, 1 agent technique, 1 chargé de marketing et com°, 1 chargé de TAD, 2 agents d'accueil Guingamp +1 à Paimpol</li> <li>▪ <u>Services supports</u> : administratif et financier, RH, maintenance, exploitation</li> <li>▪ <u>Sous-traitants</u> : Nicolas Voyages / Autocars Jézéquel (Groupe Jézéquel) et Cars Rouillard.</li> <li>▪ <u>Formation</u> : rôle commercial du conducteur, gestion des conflits, hygiène de vie, prévention des risques d'addiction, ....</li> <li>▪ <u>Reporting GPA</u> : Interlocuteurs GPA : directrice de structure, responsable opérationnel et chargé de marketing et com°. Déploiement de Power BI pour la visualisation des données. Mise à disposition d'une plateforme collaborative sécurisée. Expertise : équipe encadrante, adhésion UTPF, FNVT, membre Groupe Associatif Réunir</li> </ul>
<p>Offre finale incluant 3 options</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Formation</u> : détail apporté par catégorie de personnel ainsi que pour les sous-traitants.</li> <li>▪ <u>Reprise du personnel</u> : la reprise de personnel concernera uniquement le personnel de la société dédiée de Transdev GPA (maintien du coefficient de rémunération UTP, du taux horaire, du temps de travail, de l'ancienneté de travail et du nombre de congés payés + mise en place de diverses primes déjà existantes au sein des entreprises du Groupe Jézéquel). Pour le personnel en sous-traitance, les conditions de travail, la rémunération et l'application des conventions collectives restent inchangées puisque les sous-traitants sollicités resteront les mêmes qu'actuellement à savoir : Voyages Nicolas, Autocars Jézéquel et Cars Rouillard.</li> <li>▪ <u>Organisation</u> : l'ensemble des salariés de la société dédiée sera implanté sur le site de Grâce. L'exploitation interurbaine des services scolaires, en sous-traitance, sera assurée depuis le siège du Groupe, à Louargat. Le site de Louargat abrite les fonctions supports du Groupe Jezequel ainsi que la maintenance de l'ensemble du parc affecté à la DSP. Le dépôt de Tréguier sera le site de référence pour les véhicules du pôle de Paimpol. Les conducteurs scolaires (sous-traitance) seront rattachés au dépôt de leur secteur (Tréguier, Callac, Grâce ou Louargat).</li> </ul>

→ **KEOLIS**, après négociations, le candidat a précisé les modalités de reprise du personnel à travers les différentes étapes et les conditions de rémunération et le socle social par la société dédiée qu'il créera. Il a détaillé son organisation interne ainsi que le programme de formation à l'attention de son personnel. Il exploitera les services à partir de bâtiments

modulaires installé sur le terrain mis à disposition par GPA. Il aura recours à la sous-traitance (KEOLIS ARMOR) pour l'exploitation des services scolaires. Le reporting à l'Autorité Délégante est détaillé mais il ne propose pas de plateforme documentaire.

- **TRANSDEV**, après négociations, le candidat a détaillé son organisation interne ainsi que le programme de formation à l'attention du personnel de la société dédiée. Il aura recours à la sous-traitance pour l'exploitation des services scolaires, de la ligne E ainsi que du TAD. Concernant les services scolaires, il indique que TRANSDEV CAT22 sera sous-traitant d'une partie de ces services (22 cars) ainsi que d'autres transporteurs locaux (6 cars) qui ne sont pas identifiés. Le reporting à l'Autorité Délégante est détaillé et il propose une plateforme numérique.
- **JEZEQUEL**, après négociations, le candidat a précisé les modalités de reprise du personnel à travers les différentes étapes et les conditions de rémunération et le socle social par la société dédiée qu'il créera. Il a détaillé son organisation interne ainsi que le programme de formation à l'attention de son personnel et de celui de ses sous-traitants. Il a précisé les différents sites d'exploitation à partir desquels il exploitera les services et les missions de chacun. Il aura recours à la sous-traitance pour l'exploitation des services scolaires et de la ligne E. Tous les sous-traitants sont identifiés et sont des filiales du groupe JEZEQUEL et sous-traitants actuels de l'exploitant (AUTOCARS JEZEQUEL, JM29, VOYAGES NICOLAS et CARS ROUILLARD). Le reporting à l'Autorité Délégante est détaillé et il propose une plateforme collaborative.

**C1.** *Après négociations, l'offre du candidat **JEZEQUEL** est jugée **très satisfaisante** au regard de l'organisation proposée, des modalités de reprise du personnel et des relations avec l'Autorité Délégante. L'organisation de la société dédiée ainsi que les différents sites d'exploitation et les sous-traitants locaux, au plus près de l'exploitation des services, permettent à GPA de s'assurer de la robustesse de l'exploitation pour l'ensemble des services.*

*L'offre du candidat **KEOLIS** est jugée **satisfaisante**. L'organisation de la société dédiée a été précisée et notamment la reprise du personnel. Il exploitera les services à partir du site mis à disposition par GPA et différents lieux de stationnement sur le territoire.*

*L'offre du candidat **TRANSDEV** est jugée **peu satisfaisante**. Même si l'organisation de la société dédiée est satisfaisante, l'absence de précisions concernant l'exploitation de certains services par des sous-traitants non identifiés ne permet pas de s'assurer de la robustesse de l'exploitation et notamment de la mise à disposition des conducteurs et véhicules.*

**C2 – Organisation et process mis en place pour garantir des conditions d'exploitation et de maintenance optimales des véhicules mis à disposition par l'Autorité Délégante**

Propositions KEOLIS – Offre de base	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Keolis GPA exploitera les véhicules mis à disposition pour les lignes régulières du périmètre urbain et les TAD.</li> <li>▪ Le sous-traitant a ses propres véhicules dont il assure la maintenance.</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Remisage des véhicules</u> : au Nord du territoire, un accord de location a été conclu avec l'entreprise TP Le Michel pour le stationnement des autocars à Paimpol et dans ses environs (2 sites pour 15 véhicules). A Guingamp, Keolis reprendra l'emprise actuellement utilisée par Transdev qui n'aura plus d'activité sur place (13 véhicules). Au Sud du territoire, Keolis s'appuiera sur un dépôt à Callac, dans la ZA de Kerguiniou (8</li> </ul>

	<p>véhicules). A l'ouest, sur la commune de Belle Isle en Terre, Keolis a identifié un lieu de stationnement au lieu-dit Kerboll (10 véhicules).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Aménagements du site de Pont-Ezer</u> : bâtiment modulaire pour l'exploitation, les bureaux et la salle de prise de service des conducteurs. Bâtiments modulaires pour le stockage des vélos et leur maintenance. Des bornes de charge pour les véhicules de service électrique. Rétroplanning proposé avec délai de 4 mois pour mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2026</li> <li>▪ <u>Maintenance véhicules urbains</u> : les installations du dépôt de Pont-Ezer ne permettront pas de mettre en place des installations de maintenance (coûts trop élevé / nb de véhicules). 2 partenaires ont été retenus à Plouëc-du-Trieux et à Plouisy afin de maîtriser au mieux les plannings de réalisation de travaux et réduire au maximum les durées d'immobilisation</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stationnement des véhicules affectés à Guingamp au dépôt de Pabu situé à 10 mn de la gare SNCF et de la Place du Vally à Guingamp</li> <li>▪ Stationnement des véhicules affectés à Paimpol sur un terrain situé « zone d'activité de Guerland » à Paimpol, à 1,5 kms de la gare (aussi utilisé par la CAT 22)</li> <li>▪ Véhicules scolaires stationnés, selon les départs des circuits à Callac ou Grâce.</li> <li>▪ Dépôt de Lannion : maintenance des véhicules GPA et des cars scolaires</li> <li>▪ Accompagnement de GPA dans la construction d'un nouveau dépôt</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Précisions</u> : le dépôt de TGPA à Pabu, abritera les minibus, les véhicules TAD/TPMR ainsi que certains cars. Transdev CAT 22 mettra à disposition son dépôt de Paimpol, pour le stationnement dans ce secteur, ainsi que le dépôt de Lannion pour assurer la maintenance de l'ensemble du parc affecté sur le réseau GPM. Un stationnement à Callac est prévu pour le parc affecté sur cet espace géographique.</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>4 sites de remisage</u> : Louargat, Grâce, Minihy-Tréguier (hors GPA) et Callac (Cars Rouillard)</li> <li>▪ Louargat : siège social avec maintenance de tous les véhicules</li> <li>▪ Tréguier : véhicules scolaires du secteur de Paimpol + véhicules des lignes D et E</li> <li>▪ Grâce : véhicules urbains de Guingamp ainsi que certains autocars scolaires effectuant des circuits sur les secteurs de Guingamp et Grâce</li> <li>▪ Caillac : circuits scolaires du Sud du territoire de Guingamp Paimpol Agglomération</li> <li>▪ Ne retient pas le site proposé par GPA</li> </ul>

- **KEOLIS**, après négociations, le candidat a précisé les différents lieux de remisage des véhicules. Cependant, ce sont des lieux qui ne lui appartiennent pas et leur disponibilité reste soumise à l'accord, in fine, des propriétaires. Les véhicules urbains mis à disposition par GPA seront en partie remisés sur le site libéré par l'exploitant actuel à Guingamp et en partie sur un site identifié à Paimpol. Au-delà, la maintenance des véhicules urbains sera entièrement sous-traitée à des garages locaux.
- **TRANSDEV**, après négociations, le candidat a précisé les différents lieux de remisage des véhicules. Le dépôt de Pabu appartenant à Transdev et le dépôt de la CAT 22 à Paimpol abriteront les véhicules urbains mis à disposition par GPA. La maintenance des véhicules urbains sera assurée sur le site de Lanion.

→ **JEZEQUEL**, après négociations, le candidat a précisé les différents lieux de remisage. Le site de Grâce, pour les lignes de Guingamp, et celui de Tréguier, pour les lignes de Paimpol, accueilleront les véhicules urbains mis à disposition par GPA. La maintenance des véhicules urbains sera assurée sur le site de Louargat.

**C2. Après négociations, les offres des candidats TRANSDEV et JEZEQUEL sont jugées satisfaisantes au regard de l'organisation et des process mis en place pour garantir des conditions d'exploitation et de maintenance optimales des véhicules mis à disposition par l'Autorité Déléguée. Ils ont précisé les lieux et conditions de remisage des véhicules et notamment ceux mis à disposition par GPA. Par ailleurs, la maintenance de ces véhicules sera assurée dans les dépôts respectifs des candidats.**

*L'offre du candidat KEOLIS est jugée peu satisfaisante au regard des incertitudes, malgré ses engagements, sur les lieux et conditions de remisage des véhicules urbains mis à disposition par GPA. Par ailleurs, la maintenance des véhicules sera entièrement sous-traitée ce qui peut constituer un manque de souplesse pour l'exploitation.*

### C3 – Moyens matériels et procédures mis à disposition pour garantir la continuité de service public

#### Propositions KEOLIS – Offre de base

Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Outils</u> : Signalement (suivi et traçabilité des signalements bâtiments, matériel, ...), Winatel (GMAO), WinCarb (conso carburant), Optiparc (gestion du parc), ....</li> <li>▪ Partenaires locaux pour la maintenance.</li> <li>▪ Pilotage par direction technique du secteur Portes de Bretagne et responsable Méthode</li> <li>▪ Maintenance véhicules et systèmes embarqués : préventive et curative</li> <li>▪ <u>PTA/PIU</u> : transmis au démarrage du contrat</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les pleins de carburant de véhicules seront faits en stations extérieures</li> <li>▪ <u>Maintenance véhicules péri-urbains et scolaires</u> : Keolis a pris contact avec deux garages poids lourds à Guingamp et Saint-Brieuc</li> <li>▪ <u>PIU</u> : précisions apportées (alerte SMS, info trafic site web, réseaux sociaux, affichage arrêts, véhicules, ...)</li> </ul>

#### Propositions TRANSDEV – Offre de base

Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Centre opérationnel Transdev CAT 22</u> : fonctionne LàV de 5h à 19h30 et le samedi de 6h15 à 19h pour le suivi en temps réel des services (prise de service, gestion du trafic, ...)</li> <li>▪ Astreinte d'exploitation et d'encadrement et astreinte atelier 7/7 sur l'amplitude des services</li> <li>▪ <u>Dépôt de Lannion</u> : réparations courantes. <u>Dépôt de St-Brieuc</u> pour les opérations importantes</li> <li>▪ Maintenance préventive et curative des véhicules et systèmes embarqués</li> <li>▪ <u>GMAO</u> : MOVE</li> <li>▪ <u>PTA/PIU</u> : PTA transmis au démarrage du contrat, PIU : digital, papier</li> </ul>
Offre finale incluant	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avitaillement des véhicules GNV (en 2028) à la future station de Plouisy.</li> <li>▪ Maintenance des véhicules GNV sur le dépôt de Lanion qui va prochainement évoluer vers les normes ATEX</li> </ul>

3 options	
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Maintenance à Louargat</u> : 4 mécaniciens du Groupe Jézéquel pour le compte de la société dédiée</li> <li>▪ 2 véhicules d'intervention</li> <li>▪ Plans de maintenance préventive et curative des véhicules.</li> <li>▪ <u>GMAO</u> : ABC Parc</li> <li>▪ <u>Systèmes embarqués</u> : contrôles préventifs selon les seuils recommandés par les fournisseurs pour éviter les dysfonctionnements. La gestion des pannes sera réalisée conjointement avec le SAV du prestataire.</li> <li>▪ Astreinte 24h/24, 7J/7 exploitation et maintenance</li> <li>▪ <u>PTA/PIU</u> : A préciser</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Site de Grâce</u> : un bâtiment spécifique sera dédié au stockage et à la maintenance des vélos</li> <li>▪ <u>PIU</u> : réseaux Sociaux - Info Trafic, site Internet, application Mobile, alerte SMS, Standard téléphonique - Centrale d'appels, informations de l'évolution de la situation transmises à l'Autorité Organisatrice, ...</li> </ul>

- **KEOLIS**, après négociations, la maintenance de l'ensemble des véhicules, au-delà de ceux mis à disposition par GPA a été précisée. Les véhicules scolaires seront maintenus par le sous-traitant (KEOLIS ARMOR) exploitant les services. Il propose différents outils dont une Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur permettant un suivi optimal du parc. Il a par ailleurs précisé les composantes du Plan d'Information des Usagers.
- **TRANSDEV**, après négociations, la maintenance de l'ensemble des véhicules, au-delà de ceux mis à disposition par GPA est détaillée. Il propose différents outils dont une Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur permettant un suivi optimal du parc. Une astreinte exploitation et atelier est organisée en dehors des périodes de présence physique. Les composantes du Plan d'Information des Usagers sont précisées.
- **JEZEQUEL**, après négociations, la maintenance de l'ensemble des véhicules, au-delà de ceux mis à disposition par GPA est détaillée. Il propose différents outils dont une Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur permettant un suivi optimal du parc. Une astreinte exploitation et maintenance est organisée en dehors des périodes de présence physique. Les composantes du Plan d'Information des Usagers ont été précisées.

**C3.** *Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard des moyens matériels et procédures mis à disposition pour garantir la continuité de service public.*

*Les trois candidats proposent des moyens et process de maintenance des véhicules autres que ceux mis à disposition par GPA satisfaisants ainsi qu'un outil de GMAO. Ils proposent également des astreintes exploitation / atelier.*

## D) Critère 4 – Politique environnementale

<b>D1 – Démarches d’engagement volontaire de réduction des gaz à effet de serre et polluants qui seront mis en œuvre pour l’exécution du contrat (certification, charte, label, formations, ...)</b>	
<b>Propositions KEOLIS – Offre de base</b>	
Offres / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SME de type ISO 14 001</li> <li>▪ <u>Plan de sobriété énergétique</u> : électricité (charte Eco Watt), eau (plan de lavage), diagnostic biodiversité, gestion et valorisation des déchets</li> <li>▪ Favoriser achats locaux, durables et solidaires : sélection des fournisseurs, Diagnostic Biom Attitude</li> <li>▪ Réalisation d’un bilan carbone chaque année</li> <li>▪ Signature Charte Objectif CO2</li> <li>▪ Actions de sensibilisation des salariés</li> <li>▪ Partenariat avec l’association Captain Darwin : actions de sensibilisation des élèves de primaires, évènement festif</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre de base</b>	
Offres / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site Transdev GPA inscrit dans le périmètre de la triple certification (ISO 9001, 14001 et 45001).</li> <li>▪ Gestion durable des déchets (obligations légales et réglementaires), achats responsables et solidaires, charte relations fournisseurs,</li> <li>▪ Sensibilisation interne (consommation d’énergie, déplacement à vélo, potager sur le site de Pabu</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre de base</b>	
Offres / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectif de labellisation RSE Réunir en 2026 du Groupe Jézéquel.</li> <li>▪ Suivi consommation du carburant : Hectronic</li> <li>▪ Suivi des consommations d’eau et d’électricité</li> <li>▪ Utilisation AdBlue</li> <li>▪ Traitement des déchets dangereux par Chimirec</li> <li>▪ Engagement dès 2025 dans la charte Objectif CO2</li> <li>▪ Dépôts respectueux de l’environnement : LED, double vitrage, projet de panneaux photovoltaïques sur le site de Grâce</li> </ul>

- **KEOLIS**, après négociations, le candidat propose des actions volontaires de réduction des émissions de GES et polluants dont notamment les achats locaux, durables et solidaires et des actions de sensibilisation internes. Par ailleurs, il s’engage sur une adhésion à la charte Objectif CO2 et met en œuvre un système de management environnemental de type ISO14 001.
- **TRANSDEV**, après négociations, le candidat présente des actions volontaires de réduction des émissions de GES et polluants dont notamment une gestion durable des déchets et des sensibilisations internes. Par ailleurs, le site d’exploitation du candidat bénéficie d’une triple certification ISO 9001, 14001 et 45001.
- **JEZEQUEL**, après négociations, le candidat présente des actions volontaires de réduction des émissions de GES et polluants dont notamment un suivi des consommations de

ressources et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Grâce. Par ailleurs, il s'engage sur une adhésion à la charte Objectif CO2.

**D1.** Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS, TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard des démarches d'engagement volontaire de réduction des gaz à effet de serre et polluants mis en œuvre pour l'exécution du contrat.

Les trois candidats proposent des démarches volontaires et s'engagent dans un processus de labellisation ou certification.

### 3.1.2 Négociations de l'option obligatoire N°1

Les **trois candidats** ont remis l'option obligatoire N°1 – Amélioration de la fréquence sur la ligne B avec le passage à une cadence de 45 minutes.

Rappel : la ligne B est ligne complémentaire Est-Ouest sur le secteur de Guingamp de Castel Pic à Guingamp jusqu'au centre-ville de Saint-Agathon (cadencée à 90 minutes), extension dans la zone industrielle de Bellevue à Saint-Agathon.

#### A) Critère 1 – Valeur financière de l'offre

**A1) Moindre recours aux fonds publics tenant compte de la contribution financière forfaitaire (hors redevance d'usage) et des éventuelles compensations tarifaires, niveau du taux de couverture des charges d'exploitation par les recettes forfaitaires et du montant du Plan Pluriannuel d'Investissements à la charge de l'Autorité Délégante**

Montant de la contribution financière forfaitaire						
Option N°1	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
Moyenne annuelle en € HT (5,33 ans)						
<b>KEOLIS</b>						
Charges d'exploitation (1)	147 874 €		151 908 €	149 875 €	143 482 €	3%
Recettes forfaitaires (2)	14 292 €		4 095 €	4 138 €	4 138 €	245%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>133 582 €</b>		<b>147 813 €</b>	<b>145 737 €</b>	<b>139 344 €</b>	<b>-4%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €		- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>133 582 €</b>		<b>147 813 €</b>	<b>145 737 €</b>	<b>139 344 €</b>	<b>-4%</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Charges d'exploitation (1)	174 760 €		178 529 €	178 130 €	179 835 €	-3%
Recettes forfaitaires (2)	10 163 €		10 163 €	10 261 €	6 021 €	69%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>164 597 €</b>		<b>168 366 €</b>	<b>167 553 €</b>	<b>173 814 €</b>	<b>-5%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €		- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>164 597 €</b>		<b>168 366 €</b>	<b>167 553 €</b>	<b>173 814 €</b>	<b>-5%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Charges d'exploitation (1)	204 095 €		207 950 €	207 341 €	212 741 €	-4%
Recettes forfaitaires (2)	6 367 €		6 367 €	6 581 €	6 581 €	-3%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>197 728 €</b>		<b>201 583 €</b>	<b>200 427 €</b>	<b>206 161 €</b>	<b>-4%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €		- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>197 728 €</b>		<b>201 583 €</b>	<b>200 427 €</b>	<b>206 161 €</b>	<b>-4%</b>

Niveau du taux de couverture (R/D)						
OPTION N°1	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
Moyenne annuelle (5,33 ans)						
<b>KEOLIS</b>						
Taux de couverture R/D	9,67%		2,70%	2,73%	2,88%	235%
<b>TRANSDEV</b>						
Taux de couverture R/D	5,82%		5,69%	5,76%	3,35%	74%
<b>JEZEQUEL</b>						
Taux de couverture R/D	3,12%		3,06%	3,17%	3,09%	1%

Montant du Plan Prévisionnel d'Investissement à la charge du Délégrant						
Option N°1 En € HT sur la durée du contrat	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Véhicules et leurs équipements	- €		- €	- €	- €	
SAEIV / Billettique	- €		- €	- €	- €	
Autre	- €		- €	- €	- €	
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
<b>TRANSDEV</b>						
Véhicules et leurs équipements	340 000 €		340 000 €	350 000 €	360 000 €	-6%
SAEIV / Billettique	- €		- €	- €	- €	
Autre	- €		- €	- €	- €	
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>340 000 €</b>		<b>340 000 €</b>	<b>350 000 €</b>	<b>360 000 €</b>	<b>-6%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Véhicules et leurs équipements	200 000 €		200 000 €	200 000 €	200 000 €	0%
SAEIV / Billettique	- €		- €	- €	- €	
Autre	- €		- €	- €	- €	
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>200 000 €</b>		<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>0%</b>

- **KEOLIS** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 133 582€ HT/an. Il baisse de -4% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est élevé avec 9,67%. Il n'y a pas de PPI à la charge du délégant. Le candidat prévoit bien un véhicule supplémentaire à mettre à disposition par GPA (précisé dans l'onglet parc pour un montant de 169 050€) mais n'a pas complété le PPI.
- **TRANSDEV** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 164 597€ HT/an. Il baisse de -5% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est moyen avec 5,82%. Le PPI a la charge du délégant, de 340 000€ est élevé. Il correspond à l'acquisition de 2 midibus diesel par GPA.
- **JEZEQUEL** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 197 728€ HT/an. Il baisse de -4% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est faible avec 3,12%. Le PPI a la charge du délégant est de 200 000€ et correspond à l'acquisition d'1 midibus GNV par GPA.

**A1.** Après négociations, l'offre option N°1 du candidat **KEOLIS** est jugée **satisfaisante** au regard du moindre recours aux fonds publics. Elle présente un montant de CFF correct et un taux de couverture élevé. Cependant, le PPI n'a pas été complété.

L'offre du candidat **TRANSDEV** est jugée **satisfaisante**. Elle présente un montant de CFF correct et un taux de couverture moyen et un montant de PPI un peu élevé.

L'offre du candidat **JEZEQUEL** est jugée **peu satisfaisante**. Elle présente un montant de CFF élevé et un taux de couverture bas mais un montant de PPI correct.

## A2) Cohérence des coûts proposés

Unités d'œuvre et ratios techniques			
Option N°1 Moyenne annuelle (5,33 ans)	Offre finale "3 options"	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>			
Total Parc	1	1	
- Dont en ligne	1	1	
- Dont réserve	0	0	
<b>Total Kilomètres</b>	<b>74 217</b>	<b>74 171</b>	<b>0,06%</b>
- Dont en ligne	62 262	62 223	0,06%
- Dont HLP	11 955	11 948	0,06%
<b>Effectif ETC</b>	<b>3,15</b>	<b>2,80</b>	<b>12,57%</b>
- Dont conducteurs	3,15	2,80	12,57%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	16%	16%	
Productivité véhicules	65 929	74 171	-11,11%
Productivité conducteurs	23 546	26 489	-11,11%
<b>TRANSDEV</b>			
Total Parc	2	2	12,57%
- Dont en ligne	1	1	12,57%
- Dont réserve	1	1	12,57%
<b>Total Kilomètres</b>	<b>79 730</b>	<b>78 997</b>	<b>0,93%</b>
- Dont en ligne	74 603	74 409	0,26%
- Dont HLP	5 127	4 587	11,76%
<b>Effectif ETC</b>	<b>3,18</b>	<b>3,11</b>	<b>2,13%</b>
- Dont conducteurs	3,18	3,11	2,13%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	50%	50%	
Taux de HLP	6%	6%	10,73%
Productivité véhicules	35 413	39 498	-10,34%
Productivité conducteurs	25 070	25 368	-1,18%
<b>JEZEQUEL</b>			
Total Parc	1	1	
- Dont en ligne	1	1	
- Dont réserve	0	0	
<b>Total Kilomètres</b>	<b>76 654</b>	<b>76 088</b>	<b>0,74%</b>
- Dont en ligne	73 651	73 463	0,26%
- Dont HLP	3 003	2 625	14,38%
<b>Effectif ETC</b>	<b>3,30</b>	<b>3,30</b>	<b>0,26%</b>
- Dont conducteurs	3,30	3,30	0,26%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	3%	3%	
Productivité véhicules	67 765	76 088	-10,94%
Productivité conducteurs	23 201	23 089	0,49%

Ratios financiers			
Option N°1 Moyenne annuelle en € HT (5,33 ans)	Offre finale "3 options"	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>			
Coût de conduite/CR ETC	33 907 €	35 266 €	-3,86%
Taux de charges patronales	38%	38%	0,00%
Roulage minibus groupe 3	0,48 €	0,48 €	
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	1,63%	1,68%	-2,91%
% frais assistance technique	0,00%	0,00%	
% marge et aléas	1,48%	3,05%	-51,49%
<b>Coût kilométrique total</b>	<b>1,99 €</b>	<b>1,93 €</b>	<b>3,00%</b>
<b>TRANSDEV</b>			
Coût de conduite/CR ETC	40 307 €	40 804 €	-1,22%
Taux de charges patronales	37%	36%	1,88%
Roulage minibus groupe 3	0,34 €	NC	
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	7,67%	7,17%	7,04%
% frais assistance technique	0,00%	0,00%	
% marge et aléas	3,09%	3,09%	0,00%
<b>Coût kilométrique total</b>	<b>2,19 €</b>	<b>2,28 €</b>	<b>-3,72%</b>
<b>JEZEQUEL</b>			
Coût de conduite/CR ETC	40 166 €	42 875 €	-6,32%
Taux de charges patronales	32%	32%	
Roulage midibus groupe 2	0,67 €	0,63 €	5,48%
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	4,80%	4,53%	6,11%
% frais assistance technique	0,32%	0,31%	2,06%
% marge et aléas	4,50%	4,99%	-9,85%
<b>Coût kilométrique total</b>	<b>2,66 €</b>	<b>2,80 €</b>	<b>-4,77%</b>

- **KEOLIS** : après négociations, le coût kilométrique est optimisé avec 1,99€/km. Les taux de frais généraux et de marges et aléas sont performants.
- **TRANSDEV** : après négociations, le coût kilométrique est optimisé avec 2,19€/km. Les taux de frais généraux et de marges et aléas sont élevés.
- **JEZEQUEL** : après négociations, le coût kilométrique reste élevé avec 2,66€/km. Les taux de frais généraux et de marges et aléas sont élevés.

**A2.** Après négociations, l'offre option N°1 du candidat **KEOLIS** est jugée **satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques et financiers performants.

L'offre du candidat du candidat **TRANSDEV** est jugée **satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques et financiers performants en dehors des frais généraux et marge et aléas élevés.

L'offre du candidat du candidat **JEZEQUEL** est jugée **peu satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques cohérents mais des financiers élevés aboutissant à un coût kilométrique peu performant.

## **B) Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers**

<b>Propositions KEOLIS – Offre Option N°1</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ Amélioration de la fréquence de la ligne B : fréquence de 45 minutes toute la journée
<b>Propositions TRANSDEV – Offre Option N°1</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ Option justifiée car la ligne dessert les plus grands émetteurs de déplacements (quartiers d'habitat, centres commerciaux, centre-ville, université, ...) + actions de communication
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre Option N°1</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ Amélioration de la fréquence de la ligne B : fréquence de 45 minutes toute la journée

→ Les trois candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** ont répondu aux attentes de GPA quant à l'amélioration de la fréquence sur la ligne B avec 45 minutes toute la journée.

**B1. Après négociations, les offres de *KEOLIS*, *TRANSDEV* et *JEZEQUEL* sont jugées satisfaisantes au regard de la qualité du service rendu aux usagers pour l'option N°1.**

## **C) Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service**

<b>Propositions KEOLIS – Offre Option N°1</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ + 1 véhicule / + 3 873 heures annuelles de conduite / + 74 217 kilomètres totaux annuels
<b>Propositions TRANSDEV – Offre Option N°1</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ + 2 midibus / + 4 500 heures annuelles de conduite / + 79 730 kilomètres totaux annuels
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre Option N°1</b>	
Offres 1 / finale	▪ + 1 minibus / + 4 715 heures annuelles de conduite / + 76 654 kilomètres totaux annuels

incluant 3 options	
--------------------------	--

→ Après négociations, les trois candidats ont fait des propositions répondant aux attentes de Guingamp-Paimpol Agglomération concernant l'exploitation de l'Option N°1. Les unités d'œuvre supplémentaires sont cohérentes.

**C1. Après négociations, l'offre option N°1 des candidats KEOLIS, TRANSDEV et JEZEQUEL sont jugées *satisfaisantes* au regard de la performance de l'exploitation et de la continuité de service.**

## D) Critère 4 – Politique environnementale

**NON OPERANT**

### 3.1.3 Négociations de l'option obligatoire N°2

Les **trois candidats** ont remis l'option obligatoire N°2 – Création ligne C.

Rappel : ligne à vocation scolaire et de desserte fine du territoire – De Grâce à Plouisy en passant par le centre de Guingamp à raison de 3 allers-retours par jour du lundi au samedi.

## A) Critère 1 – Valeur financière de l'offre

**A1) Moindre recours aux fonds publics tenant compte de la contribution financière forfaitaire (hors redevance d'usage) et des éventuelles compensations tarifaires, niveau du taux de couverture des charges d'exploitation par les recettes forfaitaires et du montant du Plan Pluriannuel d'Investissements à la charge de l'Autorité Déléguée**

Montant de la contribution financière forfaitaire						
Option N°2 Moyenne annuelle en € HT (5,33 ans)	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Charges d'exploitation (1)	47 205 €	49 785 €	49 785 €	49 785 €	47 289 €	0%
Recettes forfaitaires (2)	3 359 €	3 359 €	3 359 €	3 359 €	3 359 €	0%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>43 846 €</b>	<b>46 426 €</b>	<b>46 426 €</b>	<b>46 426 €</b>	<b>43 930 €</b>	<b>0%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>43 846 €</b>	<b>46 426 €</b>	<b>46 426 €</b>	<b>46 426 €</b>	<b>43 930 €</b>	<b>0%</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Charges d'exploitation (1)	76 841 €	76 841 €	76 841 €	76 841 €	93 228 €	-18%
Recettes forfaitaires (2)	3 262 €	3 262 €	3 262 €	3 262 €	1 946 €	68%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>73 579 €</b>	<b>73 579 €</b>	<b>73 579 €</b>	<b>73 579 €</b>	<b>91 282 €</b>	<b>-19%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>73 579 €</b>	<b>73 579 €</b>	<b>73 579 €</b>	<b>73 579 €</b>	<b>91 282 €</b>	<b>-19%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Charges d'exploitation (1)	75 622 €	75 622 €	75 983 €	76 839 €	78 820 €	-4%
Recettes forfaitaires (2)	4 025 €	4 025 €	4 133 €	4 025 €	4 025 €	0%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>71 597 €</b>	<b>71 597 €</b>	<b>71 850 €</b>	<b>72 814 €</b>	<b>74 795 €</b>	<b>-4%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>71 597 €</b>	<b>71 597 €</b>	<b>71 850 €</b>	<b>72 814 €</b>	<b>74 795 €</b>	<b>-4%</b>

Niveau du taux de couverture (R/D)						
OPTION N°2 Moyenne annuelle (5,33 ans)	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Taux de couverture R/D	7,12%	6,75%	6,75%	6,75%	7,10%	0%
<b>TRANSDEV</b>						
Taux de couverture R/D	4,25%	4,25%	4,25%	4,25%	2,09%	103%
<b>JEZEQUEL</b>						
Taux de couverture R/D	5,32%	5,32%	5,44%	5,24%	5,11%	4%

Montant du Plan Prévisionnel d'Investissement à la charge du Délégrant						
Option N°2 En € HT sur la durée du contrat	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Véhicules et leurs équipements	169 050 €	169 050 €	- €	- €	- €	#DIV/0!
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>169 050 €</b>	<b>169 050 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>#DIV/0!</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Véhicules et leurs équipements	170 000 €	170 000 €	170 000 €	175 000 €	180 000 €	-6%
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	21 250 €	21 250 €	21 250 €	21 250 €	21 250 €	0%
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>191 250 €</b>	<b>191 250 €</b>	<b>191 250 €</b>	<b>196 250 €</b>	<b>201 250 €</b>	<b>-5%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Véhicules et leurs équipements	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	0%
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>0%</b>

- **KEOLIS** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 43 846€ HT/an. Il reste identique à l'offre 1. Le taux de couverture est de 7,12%. Le PPI a la charge du délégant est de 169K€ et comprend un véhicule neuf (minibus thermique gasoil).
- **TRANSDEV** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 73 579€ HT/an. Il baisse de -19% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est de 4,25%. Le PPI a la charge du délégant est de 170K€ et comprend un véhicule neuf (midibus thermique gasoil).
- **JEZEQUEL** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 71 597€ HT/an. Il baisse de -4% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est de 5,32%. Le PPI a la charge du délégant est de 200K€ et comprend un véhicule neuf en 2029 (midibus GNV en 2029).

**A1.** Après négociations, l'offre option N°2 du candidat **KEOLIS** est jugée **satisfaisante** au regard du moindre recours aux fonds publics. Elle présente un montant de CFF correct et un taux de couverture élevé. Le montant du PPI a la charge du délégant est correct.

L'offre du candidat **TRANSDEV** est jugée **peu satisfaisante**. Elle présente un montant de CFF un peu élevé et un taux de couverture moyen. Le PPI a la charge du délégant est correct.

L'offre du candidat **JEZEQUEL** est jugée **peu satisfaisante**. Elle présente un montant de CFF un peu élevé et un taux de couverture moyen. Le PPI a la charge du délégant est un peu élevé.

## A2) Cohérence des coûts proposés

Unités d'œuvre et ratios techniques			
Option N°2 Moyenne annuelle (5,33 ans)	Offre finale "3 options"	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>			
Total Parc	1	1	
- Dont en ligne	1	1	
- Dont réserve	0	0	
Total Kilomètres	20 447	20 447	
- Dont en ligne	16 457	16 457	
- Dont HLP	3 990	3 990	
Effectif ETC	0,90	0,90	
- Dont conducteurs	0,90	0,90	
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	20%	20%	
Productivité véhicules	20 434	20 434	
Productivité conducteurs	22 705	22 705	
<b>TRANSDEV</b>			
Total Parc	1	1	
- Dont en ligne	1	1	
- Dont réserve	0	0	
Total Kilomètres	42 859	42 223	1,51%
- Dont en ligne	28 036	27 964	0,26%
- Dont HLP	14 823	14 259	3,95%
Effectif ETC	1,18	1,52	-22,01%
- Dont conducteurs	1,18	1,52	-22,01%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	35%	34%	2,41%
Productivité véhicules	42 858,8	42 223,3	1,51%
Productivité conducteurs	36 260,7	27 861,1	30,15%
<b>JEZEQUEL</b>			
Total Parc	1	1	
- Dont en ligne	1	1	
- Dont réserve	0	0	
Total Kilomètres	25 293	22 468	12,57%
- Dont en ligne	23 537	20 908	12,57%
- Dont HLP	1 756	1 560	12,57%
Effectif ETC	1,06	0,94	12,57%
- Dont conducteurs	1,06	0,94	12,57%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	7%	7%	0,00%
Productivité véhicules	22 468,4	22 468,4	0,00%
Productivité conducteurs	23 916,3	23 916,3	0,00%

Ratios financiers			
Option N°2 Moyenne annuelle en € HT (5,33 ans)	Offre finale "3 options"	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>			
Coût de conduite/CR ETC	33 980 €	33 980 €	
Taux de charges patronales	38%	38%	
Roulage minibus groupe 3	0,53 €	0,53 €	
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	5,10%	5,09%	
% frais assistance technique	0,00%	0,00%	
% marge et aléas	2,96%	2,96%	
<b>Coût kilométrique total</b>	<b>2,31 €</b>	<b>2,31 €</b>	
<b>TRANSDEV</b>			
Coût de conduite/CR ETC	40 312 €	40 804 €	-1,21%
Taux de charges patronales	37%	36%	1,88%
Roulage midibus groupe 3		0,42 €	
Roulage minibus groupe 3	0,39 €		
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	12,56%	10,38%	21,06%
% frais assistance technique	0,00%	0,00%	
% marge et aléas	3,09%	3,09%	
<b>Coût kilométrique total</b>	<b>1,79 €</b>	<b>2,20 €</b>	-18,44%
<b>JEZEQUEL</b>			
Coût de conduite/CR ETC	40 166 €	42 875 €	-6,32%
Taux de charges patronales	32%	32%	0,00%
Roulage midibus groupe 2		0,63 €	
Roulage minibus groupe 3	0,65 €		
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	16,13%	15,81%	2,04%
% frais assistance technique	0,69%	0,67%	2,04%
% marge et aléas	4,50%	4,98%	-9,60%
<b>Coût kilométrique total</b>	<b>2,99 €</b>	<b>3,11 €</b>	-3,89%

- **KEOLIS** : après négociations, le coût kilométrique est un peu élevé avec 2,31€/km malgré des taux de frais généraux et marge performants.
- **TRANSDEV** : après négociations, est performant avec 1,79€/km malgré des taux de frais généraux et marge élevés. Cela résulte d'un volume kilométrique très élevé.
- **JEZEQUEL** : après négociations, le coût kilométrique est un peu élevé avec 2,99€/km associé à des taux de frais généraux et marge élevés mais en baisse par rapport à l'offre 1.

**A2.** Après négociations, l'offre option N°2 du candidat **KEOLIS** est jugée **satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques et financiers performants.

L'offre du candidat du candidat **TRANSDEV** est jugée **peu satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente un coût kilométrique performant mais avec des frais généraux et marge et aléas élevés.

L'offre du candidat du candidat **JEZEQUEL** est jugée **peu satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques cohérents mais des financiers élevés aboutissant à un coût kilométrique peu performant.

## **B) Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers**

<b>Propositions KEOLIS – Offre Option N°2</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de la ligne C</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre Option N°2</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelle ligne à vocation scolaire et de desserte fine du territoire (de Grâce à Plouisy en passant par le centre de Guingamp). Option justifiée car maintient une grande partie de la ligne 3 actuelle qui est la ligne la plus fréquentée du réseau + actions de communication</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre Option N°2</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les secteurs de Plouisy et Grâce desservis de manière régulière, rendant ainsi le TAD moins pertinent dans ces deux communes. Le chiffrage de l'option 2 inclut la suppression du TAD pour Plouisy et Grâce.</li> <li>La ligne C viendra remplacer la navette ESAT. Ainsi, il faut retrancher les unités d'œuvre de la navette ESAT pour avoir les moyens, les recettes et les coûts.</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien du TAD sur Plouisy et Grâce.</li> <li>Optimisation de la desserte d'ESAT</li> </ul>

- Les candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** proposent une ligne C répondant aux attentes de GPA.
- **TRANSDEV** justifie la création de la ligne qui maintient une grande partie de la ligne 3 actuelle très fréquentée.
- **JEZEQUEL**, après négociations, précise que la levée de cette option entrainera une optimisation de la desserte de l'ESAT assurée par la ligne C et maintiendra le TAD sur les secteurs de Plouisy et Grâce.

**B1.** *Après négociations, l'offre du candidat **JEZEQUEL** est jugée **très satisfaisante** au regard de la qualité du service rendu aux usagers pour l'option N°2. Il propose une optimisation des moyens.*

*Les offres des candidats **KEOLIS** et **TRANSDEV** sont jugées **satisfaisantes**.*

## **C) Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service**

<b>Propositions KEOLIS – Offre Option N°2</b>	
Offres	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 1 véhicule / + 1 198 heures de conduite annuelles / + 20 447 kilomètres totaux annuels</li> </ul>

1 / finale incluant 3 options	
<b>Propositions TRANSDEV – Offre Option N°2</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ + 1 midibus / + 2 193 heures de conduite annuelles / + 42 859 kilomètres totaux annuels
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre Option N°2</b>	
Offre 1	▪ + 1 minibus / + 1 510 heures de conduite annuelles / + 22 468 kilomètres totaux annuels
Offre finale incluant 3 options	▪ + 1 minibus / + 1 691 heures de conduite annuelles / + 25 250 kilomètres totaux annuels

→ Après négociations, les trois candidats ont fait des propositions répondant aux attentes de Guingamp-Paimpol Agglomération concernant l'exploitation de l'Option N°2. Les unités d'œuvre supplémentaires sont cohérentes.

**C1.** *Après négociations, l'offre option N°2 des candidats **KEOLIS, TRANSDEV et JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard de la performance de l'exploitation et de la continuité de service.*

#### **D) Critère 4 – Politique D) Critère 4 – Politique environnementale**

##### **NON OPERANT**

##### **3.1.4 Négociations de l'option obligatoire N°3**

L'option obligatoire N°3 – Création navette ZI de Bellevue n'a pas été demandée aux candidats en offre ultime incluant 3 options.

En effet, elle ne répondait pas aux attentes de GPA compte tenu de son coût et du service rendu aux habitants de l'agglomération.

##### **3.1.5 Négociations de l'option obligatoire N°4**

Les **trois candidats** ont remis l'option obligatoire N°4 – Création ligne F.

Rappel : ligne allant de Loguivy de la Mer jusqu'au nord de Plouézec en période estivale (de mi-juillet à mi-août).

**A) Critère 1 – Valeur financière de l'offre**

**A1) Moindre recours aux fonds publics tenant compte de la contribution financière forfaitaire (hors redevance d'usage) et des éventuelles compensations tarifaires, niveau du taux de couverture des charges d'exploitation par les recettes forfaitaires et du montant du Plan Pluriannuel d'Investissements à la charge de l'Autorité Déléguée**

<b>Montant de la contribution financière forfaitaire</b>						
<b>Option N°4</b> Moyenne annuelle en € HT (6 ans)	<b>Offre finale</b> "3 options"	<b>Offre ultime</b> "2 options"	<b>Offre 3</b>	<b>Offre 2</b>	<b>Offre 1</b>	<b>Offre finale</b> "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Charges d'exploitation (1)	16 419 €	22 315 €	22 315 €	31 642 €	47 289 €	-65%
Recettes forfaitaires (2)	465 €	465 €	465 €	930 €	3 359 €	-86%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>15 954 €</b>	<b>21 850 €</b>	<b>21 850 €</b>	<b>30 712 €</b>	<b>43 930 €</b>	<b>-64%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>15 954 €</b>	<b>21 850 €</b>	<b>21 850 €</b>	<b>30 712 €</b>	<b>43 930 €</b>	<b>-64%</b>
<b>TRANSDEV</b>						
Charges d'exploitation (1)	17 193 €	16 922 €	18 927 €	18 927 €	18 720 €	-8%
Recettes forfaitaires (2)	1 103 €	1 174 €	1 049 €	1 049 €	531 €	108%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>16 090 €</b>	<b>15 748 €</b>	<b>17 878 €</b>	<b>17 878 €</b>	<b>18 189 €</b>	<b>-12%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>16 090 €</b>	<b>15 748 €</b>	<b>17 878 €</b>	<b>17 878 €</b>	<b>18 189 €</b>	<b>-12%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Charges d'exploitation (1)	19 884 €	19 696 €	19 857 €	20 234 €	20 627 €	-4%
Recettes forfaitaires (2)	993 €	1 087 €	1 087 €	1 087 €	1 087 €	-9%
<b>CFF = (1) - (2)</b>	<b>18 891 €</b>	<b>18 676 €</b>	<b>18 771 €</b>	<b>19 147 €</b>	<b>19 540 €</b>	<b>-3%</b>
Compensations tarifaires (3)	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>CFF + compensations tarifaires = (1) + (2) + (3)</b>	<b>18 891 €</b>	<b>18 676 €</b>	<b>18 771 €</b>	<b>19 147 €</b>	<b>19 540 €</b>	<b>-3%</b>
<b>Niveau du taux de couverture (R/D)</b>						
<b>OPTION N°4</b> Moyenne annuelle (6 ans)	<b>Offre finale</b> "3 options"	<b>Offre ultime</b> "2 options"	<b>Offre 3</b>	<b>Offre 2</b>	<b>Offre 1</b>	<b>Offre finale</b> "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Taux de couverture R/D	2,83%	2,63%	2,08%	2,19%	2,94%	-4%
<b>TRANSDEV</b>						
Taux de couverture R/D	6,42%	6,94%	5,54%	5,54%	2,83%	126%
<b>JEZEQUEL</b>						
Taux de couverture R/D	4,99%	5,52%	5,47%	5,37%	5,27%	-5%

Montant du Plan Prévisionnel d'Investissement à la charge du Délégrant						
Option N°4 En € HT sur la durée du contrat	Offre finale "3 options"	Offre ultime "2 options"	Offre 3	Offre 2	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>						
Véhicules et leurs équipements	- €	- €	- €	- €	- €	
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
<b>TRANSDEV</b>						
Véhicules et leurs équipements	- €	- €	- €	- €	- €	
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	17 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €	0%
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>17 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>0%</b>
<b>JEZEQUEL</b>						
Véhicules et leurs équipements	- €	- €	- €	- €	- €	
SAEIV / Billettique	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Total sur 2026-2031</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	

- **KEOLIS** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 15 954€ HT/an. Il baisse de -64% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est de 2,83%. Le candidat ne prévoit pas d'investissement à la charge du délégant grâce au réemploi d'un véhicule de l'offre de base (minibus thermique gasoil).
- **TRANSDEV** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 16 090€ HT/an. Il baisse de -12% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est de 6,42%. Le PPI à la charge du délégant est de 17K€. Il inclut 20 poteaux d'arrêt (hors génie civil).
- **JEZEQUEL** : après négociations, le montant de la CFF du candidat est de 18 891€. Il baisse de -3% par rapport à l'offre 1. Le taux de couverture est de 4,99%. Le candidat ne prévoit pas d'investissement à la charge du délégant grâce au réemploi d'un véhicule de l'offre de base (minibus thermique gasoil).

**A1.** Après négociations, les offres Option N°4 des trois candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard du moindre recours aux fonds publics. Ils présentent des montants de CFF corrects et pas ou peu d'investissements à la charge du délégant.

## A2) Cohérence des coûts proposés

Unités d'œuvre et ratios techniques			
Option N°2 Moyenne annuelle (6 ans)	Offre finale "3 options"	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>			
Total Parc	0	1	-100,00%
- Dont en ligne	0	1	-100,00%
- Dont réserve	0	0	
Total Kilomètres	8 904	14 946	-40,43%
- Dont en ligne	7 090	11 900	-40,42%
- Dont HLP	1 814	3 046	-40,44%
Effectif ETC	0,29	0,49	-40,41%
- Dont conducteurs	0,29	0,49	-40,41%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	20%	20%	-0,02%
Productivité véhicules	8 904	14 946	-40,43%
Productivité conducteurs	30 374	30 384	-0,03%
<b>TRANSDEV</b>			
Total Parc	1	0	
- Dont en ligne	1	0	
- Dont réserve	0	0	
Total Kilomètres	7 239	7 266	-0,38%
- Dont en ligne	6 805	6 831	-0,38%
- Dont HLP	433	435	-0,44%
Effectif ETC	0,21	0,38	-44,26%
- Dont conducteurs	0,21	0,38	-44,26%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	6%	6%	0,00%
Productivité véhicules	7 266		
Productivité conducteurs	34 270	19 284	77,71%
<b>JEZEQUEL</b>			
Total Parc	1	1	0,00%
- Dont en ligne	1	1	0,00%
- Dont réserve	0	0	
Total Kilomètres	7 973	7 904	0,88%
- Dont en ligne	6 815	6 756	0,87%
- Dont HLP	1 158	1 148	0,90%
Effectif ETC	0,30	0,29	2,28%
- Dont conducteurs	0,30	0,29	2,28%
- Dont effectif "autre"	0,00	0,00	
<b>Ratios techniques</b>			
Taux de réserve	0%	0%	
Taux de HLP	15%	15%	0,00%
Productivité véhicules	7 904	7 904	0,00%
Productivité conducteurs	26 577	26 948	-1,38%

Ratios financiers			
Option N°2 Moyenne annuelle en € HT (6 ans)	Offre finale "3 options"	Offre 1	Offre finale "3 options" / Offre1
<b>KEOLIS</b>			
Coût de conduite/CR ETC	40 029 €	37 008 €	8,16%
Taux de charges patronales	38%	38%	
Roulage minibus groupe 3	0,46 €	0,55 €	
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	0,00%	7,61%	
% frais assistance technique	0,00%	0,00%	
% marge et aléas	2,98%	2,93%	1,60%
Coût kilométrique total	1,84 €	2,11 €	-12,76%
<b>TRANSDEV</b>			
Coût de conduite/CR ETC	40 088 €	40 088 €	
Taux de charges patronales	37%	37%	
Roulage minicar groupe 3	0,45 €	0,45 €	
% cout SST / coût total	95%	96%	-1,66%
% frais généraux (yc mkg)	5,33%	3,74%	42,63%
% frais assistance technique	1,90%	1,90%	
% marge et aléas	3,09%	3,09%	
Coût kilométrique total	2,38 €	2,58 €	-7,81%
<b>JEZEQUEL</b>			
Coût de conduite/CR ETC	39 607 €	42 875 €	-7,62%
Taux de charges patronales	32%	32%	
Roulage midibus groupe 3	0,65 €	0,65 €	
% cout SST / coût total	0%	0%	
% frais généraux (yc mkg)	6,44%	4,46%	44,53%
% frais assistance technique	0,33%	0,31%	6,58%
% marge et aléas	4,50%	5,02%	-10,33%
Coût kilométrique total	2,49 €	2,61 €	-4,44%

- **KEOLIS** : après négociations, le coût kilométrique est performant avec 1,84€/km avec un taux marge correct et l'absence de frais généraux.
- **TRANSDEV** : après négociations, reste un peu élevé avec 2,38€/km avec des taux de frais généraux et marge élevés. A noter que l'exploitation sera assurée en sous-traitance.
- **JEZEQUEL** : après négociations, le coût kilométrique est un peu élevé avec 2,49€/km associé à des taux de frais généraux et marge élevés mais en baisse par rapport à l'offre 1.

**A2.** Après négociations, l'offre option N°4 du candidat **KEOLIS** est jugée **satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques et financiers performants.

L'offre du candidat du candidat **TRANSDEV** est jugée **peu satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente un coût kilométrique un peu élevé.

L'offre du candidat du candidat **JEZEQUEL** est jugée **peu satisfaisante** au regard de la cohérence des coûts proposés. Il présente des ratios techniques cohérents mais des financiers élevés aboutissant à un coût kilométrique peu performant.

## **B) Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers**

<b>Propositions KEOLIS – Offre Option N°4</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création ligne F</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre Option N°4</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions de communication</li> </ul>
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre Option N°4</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si l'option F est mise en place, les communes de Ploubazlanec et Plouézec seront desservies de manière régulière les mardis, mercredis et samedis. Afin d'assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire, le TAD sera supprimé dans ces deux communes. Par conséquent, le chiffrage de l'option F comprend également la suppression du TAD pour Ploubazlanec et Plouézec.</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien du TAD sur Ploubazlanec et Plouézec</li> </ul>

→ Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** répondent aux attentes de GPA.

**B1.** *Après négociations, les offres des candidats **KEOLIS**, **TRANSDEV** et **JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard de la qualité du service rendu aux usagers.*

## **C) Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service**

<b>Propositions KEOLIS – Offre Option N°4</b>	
Offre 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 1 véhicule / + 714 heures de conduite annuelles / + 14 964 kilomètres totaux annuels</li> </ul>
Offre finale incluant 3 options	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réutilisation d'un véhicule déjà en parc / + 425 heures de conduite annuelles / + 8 904 kilomètres totaux annuels</li> </ul>
<b>Propositions TRANSDEV – Offre Option N°4</b>	
Offres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réutilisation minicar scolaire / Sous-traitance</li> <li>+ 559 heures de conduite annuelles / + 7 239 kilomètres totaux annuels</li> </ul>

1 / finale incluant 3 options	
<b>Propositions JEZEQUEL – Offre Option N°4</b>	
Offres 1 / finale incluant 3 options	▪ + 1 minibus / + 425 heures de conduite annuelles / + 7973 kilomètres totaux annuels

→ Après négociations, les trois candidats ont fait des propositions répondant aux attentes de Guingamp-Paimpol Agglomération concernant l'exploitation de l'Option N°4. Les unités d'œuvre supplémentaires sont cohérentes.

**C1.** *Après négociations, l'offre option N°4 des candidats **KEOLIS, TRANSDEV et JEZEQUEL** sont jugées **satisfaisantes** au regard de la performance de l'exploitation et de la continuité de service.*

#### **D) Critère 4 – Politique environnementale**

##### **NON OPERANT**

##### **3.1.6 Négociations de l'option obligatoire N°5**

L'option obligatoire N°5 – Création ligne G n'a pas été demandée aux candidats en offre finale incluant 3 options.

En effet, elle ne répondait pas aux attentes de GPA compte tenu de son coût et du service rendu aux habitants de l'agglomération.

### **3.2 Motifs du choix du délégataire**

Après la remise de leurs ultimes meilleures offres incluant 3 options pour l'offre de base et les options obligatoires N°1, N°2 et N°4 par les candidats **KEOLIS, TRANSDEV et JEZEQUEL**, et leur analyse par GPA, les offres finales des candidats ont fait l'objet du jugement ci-dessous au regard des critères énoncés à l'article 8 du règlement de la consultation. Pour mémoire, l'article 8 précise « Les offres seront appréciées au regard des critères suivants **hiérarchisés par ordre décroissant d'importance** » :

<b>OFFRE DE BASE</b>				
<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>KEOLIS</b>	<b>TRANSDEV</b>	<b>JEZEQUEL</b>
<b>Critère 1 - Valeur financière</b>	Moindre recours aux fonds publics tenant compte du montant de la CFF, du niveau de taux de couverture et du PPI à la charge du délégant	<b>Très satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
	Cohérence des coûts proposés	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>
<b>Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers</b>	Gestion et exploitation de l'offre commerciale de service et des services de mobilité du réseau	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
	Qualité de service globale, baromètre qualité, indicateurs proposés et des montants de bonus/malus proposés	<b>Très satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>
	Sécurité des biens et des personnes et des actions de lutte contre la fraude	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>
	Politique commerciale	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>
<b>Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service</b>	Organisation proposée, engagement de reprise du personnel et relations avec l'Autorité Délégante	<b>Satisfaisant</b>	<b>Peu satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
	Organisation et process pour garantir des conditions de maintenance optimales des véhicules mis à disposition par l'Autorité Délégante	<b>Peu satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>
	Moyens matériels et procédures pour garantir la continuité du service public	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>
<b>Critère 4 – Politique environnementale</b>	Démarches d'engagement volontaire de réduction des gaz à effet de serre et polluants qui seront mis en œuvre pour l'exécution du contrat	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>

Au regard des résultats par critère et sous-critère ci-dessus appliqués à l'offre de base finale du candidat, la synthèse par critère obtenue est la suivante :

OFFRE DE BASE			
Critères	KEOLIS	TRANSDEV	JEZEQUEL
Critère 1 - Valeur financière	Très satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers	Satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service	Satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Critère 4 – Politique environnementale	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant

La synthèse par critère obtenue pour les options obligatoires N°1, N°2 et N°4 est la suivante :

OPTION N°1 – AMELIORATION FREQUENCE LIGNE B			
Critères	KEOLIS	TRANSDEV	JEZEQUEL
Critère 1 - Valeur financière	Satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant
Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Critère 4 – Politique environnementale	Non opérant	Non opérant	Non opérant

OPTION N°2 – CREATION LIGNE C			
Critères	KEOLIS	TRANSDEV	JEZEQUEL
Critère 1 - Valeur financière	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Peu satisfaisant
Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers	Satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Critère 4 – Politique environnementale	Non opérant	Non opérant	Non opérant

OPTION N°4 – CREATION LIGNE F			
Critères	KEOLIS	TRANSDEV	JEZEQUEL
Critère 1 - Valeur financière	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Critère 2 – Qualité du service rendu aux usagers	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Critère 3 – Performance de l'exploitation et continuité de service	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Critère 4 – Politique environnementale	Non opérant	Non opérant	Non opérant

**Au regard de son avantage économique global, l'offre de base et les options N°1, N°2 et N°4 du candidat AUTOCARS JEZEQUEL est la plus performante compte tenu notamment :**

- D'une valeur financière présentant :
  - o Un moindre recours aux fonds public avec :
    - Un montant de CFF de 3 512 391€ HT en moyenne annuelle incluant l'offre de base et les trois options N°1, N°2 et N°4,
    - Un taux de couverture des dépenses par les recettes moyen de 11,89% pour l'offre de base,
    - Un montant de PPI à la charge de l'Autorité Déléguée de 1 318 334€ sur la durée du contrat pour l'offre de base et les trois options N°1, N°2 et N°4,
  - o Des coûts globalement cohérents avec des ratios techniques et financiers dans les moyennes standards de la profession.
- D'engagement en matière de qualité de service rendu aux usagers présentant :
  - o Une offre de service de mobilité répondant aux attentes de Guingamp-Paimpol Agglomération quant au réseau cible et notamment une forte amélioration des services TAD,
  - o Une qualité de service globale satisfaisante notamment quant aux indicateurs de service proposés mesurables avec les outils et systèmes liés à l'exploitation du réseau,
  - o Une sécurité des biens et des personnes assurée à travers une politique de prévention et de contrôle de la probité des agents de conduite ainsi que des actions de lutte contre la fraude satisfaisantes incluant les services réguliers et scolaires,
  - o Une politique commerciale satisfaisante avec le développement des points de vente, des actions de communication récurrentes et spécifique pour le lancement du nouveau réseau ainsi que des outils digitaux d'information et de vente.
- D'une performance de l'exploitation et continuité de service présentant :
  - o Une organisation, des modalités de reprise du personnel et des relations avec Guingamp-Paimpol Agglomération très satisfaisantes avec notamment la création d'une société dédiée ainsi que différents sites d'exploitation et des sous-traitants locaux, au plus près de l'exploitation des services, permettent à GPA de s'assurer de la robustesse de l'exploitation pour l'ensemble des services
  - o Une organisation et process garantissant à Guingamp-Paimpol Agglomération des conditions de maintenance optimale des véhicules mis à disposition,
  - o Des moyens matériels et procédures pour garantir la continuité du service public satisfaisants avec notamment un outil de GMAO permettant un suivi optimal du parc.

- D'une politique environnementale présentant :
  - o Des démarches d'engagement volontaire de réduction des gaz à effet de serre et polluants dont notamment un suivi des consommations de ressources et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Grâce. Par ailleurs, il s'engage sur une adhésion à la charte Objectif CO2

**Il est donc proposé au conseil communautaire, au terme de la procédure d'analyse et de négociation des offres régie par les articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du CGCT, de retenir l'offre de base et les options N°1, N°2 et N°4 de la société AUTOCARS JEZEQUEL et d'autoriser Monsieur le président de Guingamp-Paimpol Agglomération à signer les documents suivants :**

- La convention de concession de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité et transports de voyageurs sur le ressort territorial de Guingamp-Paimpol Agglomération avec une contribution financière forfaitaire annuelle moyenne de 3 512 391€/ht (offre de base + 3 options).
- Les annexes techniques et financières à la convention susvisée.

### **3.3. Economie générale du contrat**

Sont présentées ci-après les principales dispositions de la convention qui sera signée entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la société AUTOCARS JEZEQUEL.

#### **3.3.1. Objet**

La convention a pour objet de déléguer la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transport de voyageurs (réseau Guingamp-Paimpol Mobilité) sur son ressort territorial.

#### **3.3.2. Durée**

La convention susvisée régira les relations entre Guingamp-Paimpol Agglomération et son délégataire pour une durée de 6 ans, soit du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2031.

#### **3.3.3. Prérogatives de l'Autorité Organisatrice**

L'autorité délégante exerce et met en œuvre les missions et compétences qui lui sont dévolues par la loi.

Pour cela, elle dispose notamment des prérogatives principales suivantes dans le cadre de la convention :

- Définit la politique des transports. Dans ce cadre, elle est seule décisionnaire des créations, modifications, suppressions de lignes ou de services ;
- Fixe les tarifs ou, le cas échéant les homologue sur proposition du Délégataire ;
- Met à disposition du délégataire :
  - o L'ensemble des véhicules affectés au réseau Guingamp-Paimpol Mobilité en dehors des autocars affectés aux circuits de transport scolaire et des autocars affectés à la ligne 24 actuelle (future ligne E) conformément au PPI 2026-2031 ;

- L'ensemble du matériel billettique et d'information voyageur et l'ensemble des biens numériques propriétés de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- Les poteaux d'arrêt et abri-voyageurs équipant les points d'arrêt du réseau ;
- Les mobiliers et matériels de l'agence commerciale ;
- Les vélos et vélos à assistance électrique et abri vélos collectif à Paimpol ;
- Procède ou fait procéder à des contrôles sur le service afin de s'assurer de sa bonne exécution et de la qualité de service apportée aux usagers ;
- Aménage et met en accessibilité les infrastructures nécessaires à l'exploitation du réseau ;
- Peut proposer des actions complémentaires à celles mises en œuvre par le délégataire en matière d'information, de communication institutionnelle et de promotion du service ;
- Verse au Délégué une contribution financière en contrepartie des missions prévues à l'Article 5 Missions du Délégué de la convention.

#### **3.3.4. Missions du délégataire**

Le Délégué est chargé de la bonne exécution du service dans le respect des lois et règlements en vigueur, d'une part, et des principes régissant le fonctionnement du service public d'autre part, notamment la continuité, l'égalité de traitement des usagers et l'adaptabilité.

Il définit et met en œuvre, sur toute la durée du contrat, les moyens appropriés et dimensionnés à l'échelle de l'agglomération pour atteindre les objectifs fixés par l'Autorité Déléguée et notamment les trois objectifs prioritaires suivants :

- Développement de la qualité du service rendu et des performances du réseau ;
- Développement de la fréquentation et des recettes ;
- Proposition d'un coût raisonnable pour l'utilisateur et la collectivité fondé notamment sur une politique tarifaire attractive et une recherche constante de maîtrise des charges d'exploitation.

A ce titre, le Délégué assure notamment les missions principales suivantes :

- La gestion et l'exploitation quotidienne de l'ensemble des services décrits dans la présente convention ;
- La gestion du personnel (recrutement, formation...) nécessaire à la bonne exécution du service ;
- Le dimensionnement et la gestion des moyens nécessaires à la bonne exécution du service ;
- L'accueil et l'information de la clientèle, la vente des titres de transport et la réservation des services de Transport à la Demande (TAD zonal et TPMR) dans deux agences commerciales dont l'une sera située en centre-ville de Guingamp qu'il devra créer (NB : l'agence commerciale actuelle est louée par l'exploitant sortant) et l'autre sera située dans le centre-ville de Paimpol (NB : il n'existe pas actuellement d'agence commerciale à Paimpol) ;

- La passation et la gestion des contrats de sous-traitance éventuels ;
- La coordination de l'exploitation de l'ensemble des services avec les autres réseaux de transport ;
- La mise à jour régulière du référentiel de données pour la centrale d'information multimodale régionale (données en format Trident ou GTFS) ;
- La communication, la promotion et la valorisation des services exploités par le Délégué et l'information des voyageurs par tous moyens, en situation normale et en situation perturbée ;
- La mise à disposition des autocars affectés aux circuits de transport scolaire et à l'exploitation de la ligne 24 actuelle (future ligne E) ;
- La fourniture et le renouvellement de tous les biens matériels et immatériels, infrastructures et équipements nécessaires à l'exploitation de ces services, autres que ceux mis à disposition par l'Autorité Déléguée ;
- L'entretien et la maintenance des biens mis à disposition par l'Autorité Déléguée (véhicules, système billettique, points d'arrêts, etc.) et également ceux qui sont fournis par lui ;
- La mise en place des mesures de lutte contre la fraude (notamment par le contrôle des titres de transport et le recouvrement des indemnités forfaitaires et amendes afférentes) ;
- La gestion et commercialisation des services de mobilité (location de vélos, gestion de l'abri-vélos collectif à Paimpol) ;
- Le développement et la mise en place des mesures permettant d'assurer la sécurité des usagers et de son personnel sur l'ensemble des services de transport qu'il exploite.

Par ailleurs, le Délégué :

- Est force de proposition / d'initiative d'amélioration du réseau et fournit à l'Autorité Déléguée toute assistance et conseil relatifs à la bonne exécution des services qui lui sont délégués ;
- Assure et finance la commercialisation des titres de transport vendus à bord des véhicules et par les autres canaux de vente (agence commerciale, e-boutique, ...) ;
- Souscrit l'ensemble des contrats d'assurance lui permettant de couvrir les risques de toutes natures afférant à la mise en œuvre de la présente convention ;
- Met à disposition de l'Autorité Déléguée une plateforme dématérialisée de gestion documentaire comportant l'ensemble des fichiers relatifs au suivi et à l'exécution du contrat (contrat, annexes, avenants, tableaux de bord, rapports périodiques, données techniques et sociales, ...).

### **3.3.5. Equilibre économique de la convention**

La convention est une convention de délégation de service public avec versement au délégataire d'une contribution financière forfaitaire pour la réalisation des missions telles que définies dans l'article 5 de la convention.

Le montant de cette contribution financière forfaitaire hors ajustement et révision, est inscrit à l'article 31 pour chacune des années civiles pendant lesquelles doit se dérouler la convention.

➤ **Offre de base**

<b>Années</b>	<b>Dépenses forfaitaires (DF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale</b>	<b>Recettes Forfaitaires (RF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale</b>	<b>Contribution financière forfaitaire (CFF) (hors champ d'application de la TVA) en € valeur mois de remise de l'offre initiale</b>
<b>2026</b>	3 647 432 €	427 957 €	3 219 475 €
<b>2027</b>	3 808 647 €	439 833 €	3 368 813 €
<b>2028</b>	3 806 979 €	448 427 €	3 358 552 €
<b>2029</b>	3 805 703 €	453 897 €	3 351 806 €
<b>2030</b>	3 787 727 €	457 828 €	3 329 899 €
<b>2031</b>	3 746 142 €	460 629 €	3 285 512 €
<b>TOTAL</b>	22 602 629 €	2 688 572 €	19 914 058 €

➤ **Option n°1 – Amélioration de la fréquence sur la ligne B**

<b>Années</b>	<b>Dépenses forfaitaires (DF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale</b>	<b>Recettes Forfaitaires (RF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale</b>	<b>Contribution financière forfaitaire (CFF) (hors champ d'application de la TVA) en € valeur mois de remise de l'offre initiale</b>
<b>2026</b>	71 564 €	1 033 €	70 531 €
<b>2027</b>	202 142 €	4 036 €	198 106 €
<b>2028</b>	203 718 €	6 055 €	197 663 €
<b>2029</b>	203 718 €	7 145 €	196 573 €
<b>2030</b>	203 648 €	7 679 €	195 969 €
<b>2031</b>	203 035 €	7 988 €	195 047 €
<b>TOTAL</b>	1 087 825 €	33 936 €	1 053 890 €

➤ **Option n°2 – Création d'une ligne C**

Années	Dépenses forfaitaires (DF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale	Recettes Forfaitaires (RF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale	Contribution financière forfaitaire (CFF) (hors champ d'application de la TVA) en € valeur mois de remise de l'offre initiale
2026	28 169 €	785 €	27 384 €
2027	74 656 €	2 789 €	71 867 €
2028	75 062 €	3 522 €	71 540 €
2029	75 062 €	4 227 €	70 835 €
2030	75 265 €	4 779 €	70 486 €
2031	74 848 €	5 350 €	69 499 €
<b>TOTAL</b>	<b>403 063 €</b>	<b>21 451 €</b>	<b>381 611 €</b>

➤ Option n°4 – Création d'une ligne F

Années	Dépenses forfaitaires (DF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale	Recettes Forfaitaires (RF) en € HT valeur mois de remise de l'offre initiale	Contribution financière forfaitaire (CFF) (hors champ d'application de la TVA) en € valeur mois de remise de l'offre initiale
2026	22 580 €	525 €	22 055 €
2027	19 719 €	687 €	19 032 €
2028	18 888 €	893 €	17 995 €
2029	18 888 €	1 098 €	17 790 €
2030	19 615 €	1 262 €	18 353 €
2031	19 615 €	1 494 €	18 121 €
<b>TOTAL</b>	<b>119 304 €</b>	<b>5 958 €</b>	<b>113 346 €</b>

#### 4 – CONCLUSION

Cette procédure de consultation en DSP est à souligner pour la qualité des échanges avec les candidats. Au cours des séances de négociation, les candidats ont été conduits à améliorer leurs offres afin de les ajuster au besoin concernant certains éléments techniques et financiers.

Le choix final de l'offre finale et des options N°1, N°2 et N°4 du candidat TRANSPORTS JEZEQUEL valorise la maîtrise budgétaire pour l'exploitation du réseau Guingamp-Paimpol Mobilité tout en répondant aux attentes prioritaires de Guingamp-Paimpol Agglomération en termes d'amélioration des services proposés et de qualité de service associée.